APF HQ

Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 17 No. 43 Mercredi, le 26 janvier 1983 16 pages 0.50

Par Claude Roberte

Samedi 22 janvier le Conseil général de l'ACFA s'est réuni à Edmonton; la réunion fut présidée avec efficacité par Gaston Renaud et l'atmosphère détendue a permis aux membres présents de faire du travail à la fois bon et rapide.

La délégation de Calgary présenta d'abord un bref rapport sur les activités à Calgary: l'ACFA régionale s'y est plusieurs fois réunie et a achevé une ébauche de ses statuts et règlements.

Les membres du Conseil général continuèrent ensuite à étudier l'impressionnant document sur les nouveaux statuts et règlements de l'ACFA. On se souvient que la première partie du dossier avant été acceptée par le Conseil général lors de la réunion des 4 et 5 décembre 1982. Les statuts et règlements adoptés le 22 janvier définissaient surtout la structure et les droits de l'ACFA, en particulier la composition et les tâches du Bureau des Présidents et du Comité exécutif, les fonctions et les devoirs des dirigeants (président général, vice-présidents et directeur général) ainsi que les droits et les responsabilités des régionales.



M. Georges Lalonde, directeur général et M. Gaston Renaud, président de l'ACFA. Ce fut une longue journée d'étude sur les Statuts et Règlements de l'association.

Pendant l'après-midi on étudia les droits et les responsabilités des organismes affiliés à l'ACFA, l'incorporation d'organismes et d'associations par l'ACFA, et les procédures à suivre en cas de dissolution de l'ACFA. Beaucoup de travail fut accompli en quelques heures.

Les membres du Conseil général ont maintenant fini d'étudier le document sur les nouveaux statuts et règlements.

D'autre part, il fut décidé que deux chapitres soient retirés de ce document. Il s'agit des relations à l'intérieur et à l'extérieur de l'ACFA, et des services offerts par l'Association, dont la librairie Le Carrefour et Le Franco-Albertain. Ces deux chapitres, selon le Conseil général, devraient être inclus non pas dans les statuts et règlements de l'ACFA mais dans un manuel de politiques et de pratiques. Roger Lalonde de Calgary mentionna que "le chapitre sur les services offerts pas l'Association imposerait de la rigidité et du canonisme à l'Association, s'il était inclus dans les statuts et règlements". "Le Carrefour et Le Franco sont importants, même essentiels à notre vie", ajouta-t-il.

En ce qui concerne Le Franco, actuellement le directeur général de l'ACFA ou le Comité exécutif n'interfèrent pas dans les opinions du directeur du journal, ni ne censurent le contenu des articles. Cependant le directeur du journal relève directement du directeur général de l'ACFA. Une telle décision, qui enlève au Franco son autonomie, avait été prise à un moment où Le Franco (qui avait à cette époque-là un autre directeur) avait connu des déficits.

Maintenant Le Franco n'a plus aucun déficit. Les membres du Conseil général n'eurent évidemment pas le temps de discuter une autre structure possible pour Le Franco, structure qui aurait pour but de lui rendre son autonomie. Il est évident que diverses possibilités se présentent, par exemple la création d'un conseil de direction qui pourrait surveiller le rendement du journal et assurer un budget réaliste. La structure du Franco reste encore une grande question à discuter.

Un autre document sur les politiques et pratiques de l'ACFA sera bientôt préparé par le Comité exécutif.

Jean-Louis Lebel à Dome Canada



M. Jean-Louis Lebel, ancien directeur exécutif de la compagnie Chevron Standard et Chancellier sortant de l'Université de Calgary, vient d'être nommé président de la compagnie Dome Canada Limited.

C'est ce qu'a annoncé récemment un porte parole de cette compagnie, en ajoutant que M. Lebel succède à William Richards qui lui poursuivra son travail en tant que directeur de la compagnie frontier exploration. M. Richards est également président de la compagnie Dome Petroleum Ltd. qui connaît à l'heure actuelle de sérieux problèmes financiers en raison d'un endettement trop élevé.

M. Dave McAsey, porte parole de la compagnie a expliqué la nomination de M. Lebel en disant que Dome Canada était devenu une importante compagnie d'exploration au Canada et il était devenu évident que cela nécessitait la présence d'un président à plein temps pour s'occuper de la gestion de cette compagnie.

M. Lebel, âgé de 64 ans, est un avocat qui a travaillé avec Chevron Standard de 1948 jusqu'à 1980, moment où il a pris sa retraite.

M. Jack Gallagher demeure toujour "chairman" et chef directeur exécutif de Dome Canada et de Dome Petroleum Ltd.

Par Claude Papineau

OTTAWA (PC) - Les minorités francophones hors Québec se sont gagné l'appui du chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, pour qu'on inscrive leurs revendications à l'ordre du jour de la conférence constitutionnelle des 15 et 16 mars prochains.

Le chef néo-démocrate a demandé par lettre au premier ministre Trudeau d'intercéder à cet égard, à la suite d'une requête de la Fédération des francophones hors Québec.

La FFHQ a déjà obtenu à cet égard l'appui officiel des premiers ministres du Nouveau-Brunswick et du Manitoba, MM. Richard Hatfield et Howard Pawley, et continue ses démarches auprès des premiers ministres des autres provinces pour que sa cause soit étudiée au sommet constitutionnel de mars, a indiqué hier la présidente de la FFHQ, Mme Jeannine Séguin.

Elle a rappelé que l'assemblée générale de la fédération, qui regroupe les neuf associations provinciales du Canada, a demandé à ce que les premiers ministres s'entendent pour la mise en place de mécanismes permettant aux francophones hors Québec d'obtenir des services dans leur langue.

La FFHQ demande également que l'Ontario devienne "officiellement bilingue", ce qui, estime Mme Séguin, a un effet plus englobant que l'application pure et simple de l'article 133 de la constitution, qui impose le bilinguisme à la législature et devant les tribunaux.

Par ailleurs, en matière de langue d'enseignement, la FFHQ soutient qu'il faudrait apporter certaines modifications à l'article 23 de la constitution.

Plus précisément, dit Mme Séguin, il faudrait retrancher la restriction limitant l'établissement d'écoles françaises "là où le nombre le justifie" et assurer aux minorités francophones le contrôle de leurs institutions scolaires.

Mme Séguin a par ailleurs affirmé que le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M. Jacques-Yvan Morin, a assuré la FFHQ que le Québec ne s'opposerait pas à ce que la question soit discutée.

La conférence des permiers ministres de mars est prévue selon les termes de l'entente constitutionnelle de l'an dernier, qui prévoit une redéfinition des droits des Autochtones.

En outre, la proposition du gouvernement Lévesque de réétudier le droit de véto que pourrait exercer le Québec en matière de changements constitutionnels a réanimé toute la question de la formule d'amendement qui pourrait également figurer à l'ordre du jour.





Vos intérêts économiques

La participation et le militantisme sont-ils en crise?

La participation active des membres est un rouage essentiel au bon fonctionnement démocratique d'une entreprise coopérative. Ce qu'on peut appeler le militantisme des membres se mesure au taux de participation aux réunions et aux assemblées générales, à l'acceptation de responsabilités et de mandats ainsi que la prise en charge de l'animation coopérative.

Parler de crise du militantisme peut paraître paradoxal lorsque les statistiques démontrent une augmentation du nombre de membres dans certaines coopératives. Mais comme le fait remarquer le groupe d'étude de la CANA, "il y a loin de l'adhésion à la participation active".

Cette étude pose le problème en termes qualitatifs. La baisse d'intensité du militantisme apparaît d'abord liée à une crise de l'organisation; les militants ne veulent plus dépenser autant d'énergie pour soutenir une structure qui fonctionne selon sa logique propre et qui ne répond plus aussi adéquatement aux besoins des membres. Cela est manifeste surtout dans les grandes organisations.

DES CAUSES MULTIPLES

En premier lieu, il y a la crise économique qui oblige la coopérative à une gestion plus serrée, comme dans n'importe quel autre type d'entreprise. Dans ces conditions, l'idéal coopératif doit faire place aux choix et contraintes commandés par la situation économique difficile. Cependant, les auteurs de l'étude font observer que la coopération et la création collective se sont souvent développées en temps de crise.

Par contre, l'impact de la crise économique se situerait au niveau de la modification des attitudes et des comportements. Ainsi, la société occidentale en ce début des années 80 semble être caractérisée par l'éloignement de l'engagement collectif, le repli sur la cellule familiale et la recherche prioritaire de l'épanouissement individuel. Plusieurs enquêtes sociologiques semblent confirmer ces faits.

REVALORISER LE MILITANTISME

Un pouvoir politique ouvert et réceptif au projet coopératif favorise le militantisme. En revanche, le projet coopératif, s'il est entendu, doit avoir un contenu et c'est aux coopérateurs de proposer un projet coopératif cohérent.

En ce sens, le mouvement coopératif doit redéfinir son projet, l'actualiser et lui donner de nouveaux objectifs. Le projet coopératif renouvelé doit également être présenté comme tel à l'extérieur du mouvement, ce qui implique une stratégie de communication avec le reste de la société, par exemple avec l'université. Dans cette perspective, l'éducation et l'enseignement de la coopération prennent toute leur importance.

A l'intérieur même du mouvement, l'étude suggère d'ajouter au réseau purement vertical de communication des réseaux horizontaux afin de rapprocher la décision de la base. De plus, une révision des systèmes d'information à la fois dans leur contenu, leur présentation et leurs modes de circulation pourrait favoriser la "débureaucratisation".

Enfin, il conviendrait d'aborder le problème de la formation des militants, dans son contenu et son cadre pédagogique et légal. Simultanément, il faut aussi trouver les moyens de mettre devant leurs responsabilités ceux qui veulent militer car de souligner les auteurs de cette étude, "militer, c'est d'abord vouloir".

Extrait d'un article paru dans "ensemble", le 17 septembre 1982



Les assemblées annuelles des régionales de l'ACFA 1983

Régionales	Date	Lieu	Heure
St-Paul	28 janvier	Centre culturel	20h
Rivière-la-Paix	29 janvier	Centre sportif Guy-Donnelly	14h
Edmonton	30 janvier	Faculté St-Jean	14h
Bonnyville	4 février	Centre culturel	20h
Fort McMurray	5 février	Pavillon Ile Macdonald	20h
Lethbridge	12 février	Centre culturel	13h30
Plamondon	12 février	Centre communautaire	19h
Calgary	16 février	Sous-sol Eglise Ste-Famille	20h

Association France-Canada: première rencontre en 1983

Par Claude Roberto

Pour l'Association France-Canada, l'année 1983 a commencé le 18 janvier à Edmonton par une excellente soirée chez le consul général de France et son épouse, Monsieur et Madame Claude Maynot. Cette rencontre a regroupé plusieurs personnalités du consulat de France, de l'Université de l'Alberta, de l'ONF, du Théâtre français d'Edmonton, de Radio-Canada et du Franco. Les anciens et les nouveaux membres ont fait connaissance et ont dégusté un très bon dîner offert par Monsieur et Madame Maynot. Le Père Mercure, président de France-Canada en Alberta de 1972 à 1977, était venu de la Saskatchewan pour assister à la soirée et y retrouver des amis de longue date.

Au sujet de l'Association France-Canada, le maire de Montréal, Jean Drapeau, disait en 1977: "France-Canada, c'est plus qu'une association, c'est un lien. C'est plus qu'un lien, c'est un pont. Et solide. Et achalandé. Un pont qui a permis et permet toujours bien des rapprochements, des découvertes, des amitiés nouvelles, des moments de bonheur par un retour vers les origines ou inversement par une propulsion vers le Nouveau Monde".

Effectivement France-Canada est un pont solide et achalandé: l'association fut fondée en 1950 sous le nom d'"Accueil Franco-Canadien" par un groupe d'universitaires; en 1964 des accords furent signés entre le Québec et la France et à cette occasion l'association affirma sa vocation culturelle et sociale en créant un programme d'échanges d'étudiants Canadiens et Français. En 1967, lors de l'Exposition internationale de Montréal, plus de 5,000 visiteurs furent accueillis par France-Canada et de 1970 à 1972, l'association organisa des séjours en France pour plus de 1,000 jeunes Canadiens.



M. Claude Maynot, Consul-général de France en Alberta et le Révérend Père André Mercure, ancien président de France-Canada.

Pour rapprocher les Canadiens et les Français, l'association, qui est à but non lucratif, offre divers services tels qu'organisation de voyages et de stages, jumelages de villes, échanges d'étudiants, centres de renseignements sur la France et le Canada et parution d'un journal mensuel.

Au niveau provincial, l'association, dont le siège pour l'Alberta est à Edmonton, organise des activités culturelles.

Mais revenons à la soirée du 18 janvier: le Père Mercure, personnalité devenue légendaire chez les francophones de l'Ouest, qui a consacré une grande partie de sa vie à l'éducation des jeunes, prononça un bref discours. Après avoir présenté un historique de l'association et en avoir rappelé les buts, il conclut avec les mots suivants: "ce qui réussit dans l'Ouest canadien, n'est en général pas français. Les jeunes sont par conséquent facilement déçus. En voyageant en Europe, en allant rendre visite aux francophones de l'Est canadien, ils sont moins découragés, plus confiants et ils comprennent la beauté française".

Gaétan Tessier, président de l'association en Alberta, a ensuite annoncé le programme des activités de France-Canada à Edmonton pour 1983, dont voici un résumé: 11 février, à 19 h 30 au Théâtre de l'Office National du Film, présentation du film de Gilles Carle, Jouer sa vie, suivi d'une discussion animée par Jean-Claude Mahé; fin février, au salon des professeurs de la Faculté Saint-Jean, conférence avec diapositives sur les sites archéologiques d'Europe présentée par Claude Roberto; mi-mars, dîner et spectacle de variétés dans un restaurant français d'Edmonton; début avril, au Faculty Club de l'Université de l'Alberta, discussion du livre Le Meurtre de Napoléon; mai, dégustation de vins français; juillet, soirée pour la fête de la Bastille. Par conséquent, un programme varié et intéressant.

Comme l'a dit Gaétan Tessier, "plus on est actif, plus France-Canada a sa raison d'être. Notre culture existe, il faut donc la faire ressortir par les activités culturelles et sociales."

Contact franco-ouest

La Fédération culturelle des Canadiens français, avec cinq de ses associations membres de l'Ouest (des Territoires du Nord-Ouest, de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba) annonce la réalisation du premier CONTACT FRANCO-OUEST.

Selon Mme Angèle Bourdeau, agent de développement culturel à la Commission culturell de l'ACFA, les principaux buts de Contact Franco-Ouest sont de stimuler la coordination et l'achat de spectacle dans l'ouest, de créer des liens entre les producteurs locaux et les artistes de l'Ouest et de faire connaître les artistes de la scène de l'Ouest.

Le Contact Franco-Ouest aura lieu au Centre culturel franco-manitobain, à Saint-Boniface, Manitoba les 26, 27, 28 et 29 mai 1983. Cette rencontre entre artistes francophones et organisateurs de spectacles permettra à chacun de se connaître de créer des liens pouvant favoriser et ouvrir un marché, par l'échange de spectacles à travers la francophonie de l'Ouest et des autres régions du Canada qui en feraient la demande.

Toujours selon Mme Bourdeau, une vingtaine de personnes, artistes et producteurs, seront invités à participer à cette rencontre. "Pour pouvoir participer, d'ajouter Angèle Bourdeau, l'artiste doit être prêt à aller en tournée dans l'Ouest et même ailleurs au Canada. Evidemment la qualité du spectacle, l'aptitude et de l'artiste à communiquer avec son public et sa capacité de répondre aux besoins des spectateurs sont des critères importants qui serviront à faciliter la sélection des participants à Contact Franco-Ouest."

Pour ce qui est des producteurs, il s'agit des personnes, volontaires ou employées, responsables d'organiser les spectacles dans leur région respective.

A l'ordre du jour, on y trouvera des ateliers spécifiques aux artistes et aux organisateurs de spectacles, des ateliers d'échange avec les deux groupes et une présentation de mini-spectacles, donnant un avant-goût du savoir-faire des artistes francophones et orientant les organisateurs de spectacles vers un choix encore plus judicieux de spectacles. A cet événement seront également invités les artistes et les organisateurs de spectacles francophones de l'Ontario, du Québec et de l'Atlantique.

Artistes francophones et organisateurs de spectacles, réservez immédiatement ces dates et communiquez avec l'association-membre de votre province. En Alberta, il faut communiquer avec la Commission culturelle de l'ACFA à l'attention de Mme Angèle Bourdeau, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta. T5J 1M4. Tél: 423-1683.

EDITORIAL

La télévision payante en français: A certains endroits seulement

Les choses ne se produisent pas toujours logiquement en ce bas monde. En effet, une compagnie de télévision par câble de Calgary "Cablecasting Limited" a reçu du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes [CRTC] la permission de diffuser quatre postes de télévision payante dont "Premier choix", version française de "First Choice" qui fait tant parler de lui de ces jours-ci.

A Edmonton, la compagnie Capital Cable TV Ltd. a reçu elle aussi un permis semblable du CRTC pour diffuser certains postes de télévision payante, mais pas le "Premier Choix". Pourtant il y a beaucoup plus de francophones à Edmonton qu'à Calgary. Pourtant le marché pour la télévision française est plus viable à Edmonton qu'ailleurs.

Nous apprenons aussi que le service de la télévision payante française sera absent des régions de St-Paul et de Bonnyville, où il nous semble y avoir une population assez forte pour justifier et rentabiliser un tel service. Pour ce qui est de la région de Rivière-la-Paix une demande se trouve présentement devant le CRTC pour la diffusion de trois nouveaux postes de télévision dont TCTV de Montréal. La chose semble donc acquise pour cette région, mais une lettre d'appui adressée au CRTC ne ferait pas de tort.

Quand une compagnie décide d'offrir un service de télévision payante, deux considérations sont d'une importance capitale. La première c'est évidemment la rentabilité du service. La deuxième touche tout l'aspect technique et détermine la capacité physique de la compagnie à rendre ce service.

Il faut croire que la compagnie Cablecasting Limited de Calgary a jugé que le marché dans cette ville est capable de soutenir un service de télévision payante en français et qu'il lui est techniquement possible de rendre ce service à ses abonnés.

Vu la nature facultative des services de télévision payante [Environ $15. par poste par mois plus la location des convertisseurs ou des décodeurs] il appartient aux diffuseurs de décider quels services de télévision payante ils offriront à leurs abonnés. Et c'est pour avoir l'autorisation de diffuser ces services là que les diffuseurs s'adressent au CRTC.

Le public en général et francophone en particulier peut influencer les décisions prises dans le domaine des télécommunications. Il peut d'abord influencer directement la compagnie de diffusion par câble, par lettre et par le téléphone, en demandant le service particulier voulu, ex. la télévision française "Premier choix". Il peut aussi influencer le CRTC en communiquant avec le conseil en écrivant au Secrétariat général, CRTC, Ottawa, Ontario K1A 0N2, ou en téléphonant à [613] 997-1027.

C'est au moment des audiences publiques que le public peut vraiment exercer son influence. Le CRTC n'accorde jamais de permis, ni les refuse-t-il, sans qu'ait lieu une audience publique pour permettre à toute personne intéressée ou concernée d'exprimer son point de vue.

Mais il faut savoir où et quand se présenter. Le CRTC publie, dans Le Franco et ailleurs, des avis d'audiences publiques donnant les détails des demandes que le Conseil aura à discuter aux audiences respectives. Il faut croire que l'ACFA, régionale d'Edmonton, St-Paul et Bonnyville étaient absentes au moment des audiences publiques affectant leurs régions. La francophonie n'étant pas représentée, personne n'a veillé sur ses intérêts.

Il n'est pas trop tard. On peut, individuellement ou en groupe, écrire ou téléphoner aux diffuseurs de service de télévision payante et en même temps au CRTC pour demander qu'un service en français soit ajouté et soit inclus aux conditions des permis déjà accordée.

Si la population française de Calgary est assez nombreuse pour justifier un service de télévision payante en français, pourquoi pas Edmonton, St-Paul et Bonnyville? Mais qui se donnera la peine d'agir?

Paul Denis

Lettres ouvertes



LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.

Directeur-rédacteur Paul Denis
Directeur des ventes Michel Bacula
Administration-montage Louise McKnight
Composition-montage Julie B. Fillion
Adjointe au montage Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au Franco-Albertain, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4. Téléphone (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:
1 ans: $15.00
2 ans: $25.00

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881.

"Quand on met au monde des enfants on fait des choix".

Chère Mme Erola,

Je trouve insensible, insultant et irréel vos récentes déclarations sur la déduction d'impôt accordée aux époux dont l'épouse n'a pas d'emploi ayant choisi de demeurer à la maison. Vous suggérez que ce choix représente "un luxe".

Bien que plusieurs femmes ont des emplois, un pourcentage fort élevé de celles-ci ne travaillent pas pour subvenir à des besoins de base, mais plutôt pour se payer justement des luxes pour elles-mêmes et leurs familles, tels les vacances, une deuxième voiture, une deuxième propriété choses qui ne sont pas des nécessités.

Votre proposition d'enlever la déduction d'impôt pour l'épouse aurait comme résultat de pénaliser quiconque voudrait des enfants. Les enfants de notre peuple ne méritent-ils pas la tendre attention personnelle de leurs mères au lieu d'être envoyés dans des garderies où il manque souvent de personnel. Votre proposition représente en quelque sorte un commentaire fort malheureux sur notre société.

En plus, votre proposition risque de forcer plusieurs familles à entreprendre un deuxième emploi, dû à la perte de revenu net non imposable.

Pourquoi est-ce que les familles à salaire unique devraient aider à payer les services des garderies pour ceux qui sont déjà capables de se payer beaucoup plus de luxes que nous? Quand on met au monde des enfants, on fait des choix. Si vous voulez une carrière et des richesses, pourquoi avoir des enfants? Votre proposition bénéficiera davantage les familles à deux salaires qui pourront se payer d'autres luxes.

Si vous continuez avec ce programme, j'espère que vous serez fière de votre contribution à la désintégration croissante de la famille dans notre société. Déjà trop d'enfants se retrouvent seuls à la maison durant la journée.

De meilleures garderies sont évidemment nécessaires pour ceux qui en ont vraiment besoin. Mais vous verrez sans doute, qu'avec plus de mères de familles forcées d'aller sur le marché du travail, votre proposition n'affectera qu'une proportion de plus en plus petite de la population.

Il y a beaucoup d'enfants à l'école élémentaire, qui ne peuvent être légalement responsables d'eux-mêmes, qui se trouvent seuls sur l'heure du midi, après l'école et les journées de congé. Leurs parents n'utiliseraient pas les garderies, même si ces dernières étaient disponibles, car cela leur coûterait très cher et viendrait piger dans les fonds réservés aux luxes.

J'accorde plus d'importance au rôle des parents qui doivent guider leurs enfants de l'enfance à l'adolescence et à la maturité qu'à l'achat d'article de luxe rendu possible seulement par l'entremise d'un deuxième salaire. Mes buts parfois égoistes ne devraient pas nuirent à ma responsabilité de parent à élever mes enfants. Etre mère de famille c'est un emploi à plein temps et plus encore et je m'objecte avec véhémence face à vos insinuations que c'est un luxe d'être ménagère et mère de famille.

Si aucune mère de famille restait à la maison, qui accorderait le support nécessaire aux écoles et aux organisations de jeunes qui ont tant besoin de volontaires pour survivre. Combien souvent on entend l'excuse: "Non je ne peux pas, je travaille." Les mères à la maison sont ces volontaires qui donnent de leur temps généreusement et bénévolement à la communauté. Et les enfants des parents qui travaillent tous les deux profitent de cette générosité de la part des mères qui demeurent à la maison.

J'espère que vous penserez sérieusement aux conséquences nombreuses d'une telle démarche et que vous ferez davantage de recherche avant d'accuser les femmes qui ont choisi l'honorable carrière de mère de famille et de ménagère d'être un "luxe" qui ne vaut pas la maigre déduction d'impôt de $3000!

Etes-vous en train de nous aider à devenir des "femmes libérées" avec égalité d'opportunité sur le marché du travail? Je trouve ça très drôle. En vous attaquant à la dignité de la mère de famille dans le choix de sa carrière, afin de fournir des fonds pour ceux qui ont choisi d'entrer sur le marché du travail, vous nous insultez toutes.

Les femmes à la maison contribuent probablement plus à la stabilité de notre société que vous dans votre illustre poste de Ministre responsable pour le statut de la femme.

Une ménagère fière de son rôle
C. McRae

Sur l'école française

Monsieur le rédacteur,

J'ai entendu dire que l'ACFA était réticente à supporter le projet d'école française en Alberta. Permettez-moi de formuler quelques remarques à ce sujet. Evidemment je n'ai pas en main les raisons logiques qui motivent cette politique, mais à première vue, elle n'apparait pas rationnelle, ni en accord avec les buts de notre association!

Serait-ce que les francophones de l'Alberta ont cessé d'aspirer à la survivance et que le Franco albertain ne serait plus qu'un organe amortisseur dans le processus du déclin et qu'on ne viserait plus qu'à "dresser des canards morts" dans le but évident d'en prendre d'autres? Nous pourrions sans doute assez facilement nous rassurer à ce sujet.

Quant à moi, je ne peux que féliciter et encourager ceux qui se dévouent pour la promotion d'une authentique culture française naturellement liée à la foi traditionnelle chrétienne de notre peuple; ils ne savent peut-être pas à quel dessein providentiel de Dieu ils travaillent.

Je n'ai aucune sympathie pour ce bouillon de contre-culture dans lequel se noie actuellement la francophonie, surtout celle du Québec. Mais il y a là-bas comme dans toute les dispersion assez de bons éléments qui, après avoir résisté à tout par la grâce de Dieu, seront la semence d'une vie nouvelle et vigoureuse dans un monde nouveau.

Hormidas Chauvin
Girouxville

Traduction au Manitoba

Certains sont contre tout compromis

WINNIPEG (PC) - Certains Manitobains francophones refusent d'en arriver à un compromis avec le gouvernement du Manitoba relativement à la traduction française des lois de cette province.

Certains d'entre eux, qui ont notamment combattu devant les tribunaux, durant des années, la législation uniquement anglophone du Manitoba, ont dénoncé une proposition formulée samedi par la Société Franco-Manitobaine.

Cette entente permettrait au gouvernement - qui doit traduire toutes ses lois en français en vertu d'un jugement en ce sens rendu par la Cour suprême du Canada - de prolonger les délais qui lui sont accordés en retour d'une amélioration des services en français.

La Société et le gouvernement ont convenu de ce que les services bilingues ne soient requis que dans les bureaux principaux du gouvernement ou dans les régions où il y a une forte population francophone.

Georges Forest qui, pour avoir protesté devant les tribunaux contre une contravention unilingue, est à l'origine du jugement de la Cour suprême, a été offensé par la position adoptée par la Société.

Le Français partout

Agent d'assurance, M. Forest estime que les services en français devraient être disponibles dans toute la province. Il a accusé la Société Franco-Manitobaine de posséder une mentalité de "minoritaires" et d'avoir peur de négocier.

"Nous devons nous montrer fermes et prévoir de construire un Canada qui, dans les générations à venir, sera bilingue d'une mer à l'autre", a dit M. Forest lors d'une assemblée.

"Je ne puis accepter la position adoptée par la Société Franco-Manitobaine qui prétend représenter tout notre communauté. Je ne puis accepter le principe de l'entente qu'elle s'apprête à signer avec le procureur général Penner".

Roger Bilodeau, un avocat qui a également saisi les tribunaux de se démêlés avec une contravention unilingue anglophone, a affirmé pour sa part que le Manitoba devrait nommer un commissaire aux langues ayant pour mandat de superviser l'implantation des services bilingues et de servir de médiateur dans tous différent qui pourrait en résulter.

Le procureur général du Manitoba, Roland Penner, désire qu'on lui donne jusqu'en 1995 pour traduire en français toutes les lois de la province. Pour ce faire, il entend conclure une entente avec les 50,000 francophones de sa province.

Le Ciné-club du Comité culturel de l'ACFA régionale de Calgary présentera les films suivants à 7 h 30 au Sciences Theatre local 148 de l'Université de Calgary: "Rien ne va plus" le 30 janvier (comédie), "Mamito" le 27 février (passionnante histoire se déroulant en Guadeloupe), "La quarantaine" le 27 mars (retrouvailles de 11 adultes dans la quarantaine) et "L'amour nu" (l'amour d'un couple face au drame du cancer du sein) le 24 avril.

Prix d'entrée: $3.00 pour les membres et $3.500 pour les non-membres.

CONCOURS AURELE-SEGUIN

La Fédération culturelle des Canadiens français rappelle que la date limite d'inscription pour le Concours AURELE-SEGUIN est le 15 février 1983.

Le concours s'adresse aux AUTEURS-COMPOSITEURS-INTERPRETES et aux AUTEURS-COMPOSITEURS non professionnels de la relève francophone d'origine canadienne de l'extérieur du Québec et résidant au Canada.

Une bourse de 1,000$ dans chacune des deux (2) catégories est offerte, contribution du Conseil de la Vie française en Amérique.

La proclamation du lauréat aura lieu à la fin mars 1983. Veuillez communiquer avec le bureau national de la F.C.C.F. ou avec votre association culturelle provinciale afin de vous procurer les règlements et la formule d'inscription du Concours AURELE-SEGUIN 1982-1983.

Un horaire chargé pour Mme Séguin

Mme Jeannine Séguin, présidente de la Fédération des Francophones Hors Québec, séjournera en Alberta du 28 janvier au 3 février pour parler d'éducation française à Edmonton, Bonnyville, St-Paul, Rivière-la-Paix et Calgary.

Le vendredi 28 janvier elle se rendra à Bonnyville pour y rencontrer sur l'heure du midi le comité d'éducation de l'ACFA régionale de Bonnyville, quelques conseillers scolaires et certains fonctionnaires de la Commission scolaire.

Dans l'après-midi elle ira à St-Paul pour assister à l'assemblée annuelle de l'ACFA régionale de St-Paul où elle prononcera un discours portant sur l'école française.

Samedi 29 janvier elle prendra la route pour Donnelly où aura lieu dans l'après-midi l'assemblée annuelle de l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix. Elle prononcera son discours pendant le banquet qui précède la soirée dansante.

Dimanche 30 janvier elle est attendue à Edmonton aux studios de la télévision CBXFT où elle participera à une table ronde sur l'école française. Cette émission sera diffusée à l'antenne de CBXFT mercredi 9 février à 17 h 30 dans le cadre des affaires publiques de l'émission Ce Soir.

Dans l'après-midi ce même jour, Mme Séguin assistera à l'assemblée annuelle de l'ACFA régionale d'Edmonton. Elle sera invitée à prendre la parole vers la fin de l'assemblée.

Lundi 31 janvier elle visitera à tour de rôle l'école élémentaire St-Thomas d'Aquin, l'école secondaire J.H. Picard et la Commission scolaire catholique d'Edmonton. Elle rencontrera les directeurs de ces écoles, M. Richard St-Arnaud et M. Léonard Rousseau, le corps professoral de chaque école, les fonctionnaires de la Commission scolaire, Mme Lucie Roy, responsable des programmes bilingues au niveau élémentaire, M. Richard Laplante, responsable des communications, et Mme Alice Gagné, commissaire aux écoles catholiques d'Edmonton.

Dans l'après-midi une rencontre est prévue avec le Comité des parents pour l'école Georges et Julia Bugnet. En fin d'après-midi Mme Séguin rencontrera le Dr. Roger Motut, président du Comité d'éducation de l'ACFA provinciale et d'autres représentants de cette association.

Mardi matin, 1er février, la présidente de la FFHQ s'entretiendra avec le sous-ministre de l'éducation, M. Bossetti, ainsi que M. Philippe Lamoureux, directeur des Services de langue du ministère de l'éducation.

Vers 10 h 30, elle participera à l'enregistrement d'une émission radio qui sera diffusée le même jour à l'antenne de CHFA dans le cadre de l'émission "La bande 680" à partir de 16 h 30.

Sur l'heure du midi le même jour elle rencontrera Mme Gamila Morcos, doyen de la Faculté St-Jean et quelques membres de son personnel.

Dans l'après-midi, Mme Séguin rencontrera Mme Alice Levasseur, commissaire d'école à Sherwood Park, M. Philippe Gibeau, commissaire d'école aux écoles catholiques d'Edmonton.

Mardi 2 février, elle se rendra à Calgary pour y rencontrer plusieurs personnes intéressées à l'éducation française et d'autres encore qui oeuvent dans les domaines de l'éducation et de la culture.

C'est le jeudi 3 février que Mme Séguin prendra l'avion du retour vers Ottawa, sans doute quelque peu épuisée d'un horaire si chargé.

Gilles Carle: "Les échecs sont le plus cinématographique des sports"

Par Claude Roberto

La télévision de Radio-Canada a présenté dimanche 16 janvier à 20 h 50 une production de l'Office National du Film, Jouer sa vie, le dernier film de Gilles Carle qui est connu comme l'un des cinéastes Canadiens les plus prolifiques.

Ce film exceptionnel est un documentaire sur les échecs d'un genre nouveau, non seulement informatif mais aussi intense, dramatique, nerveux, rapide, qui est, comme l'explique Gilles Carle, "d'un niveau intellectuel qui n'opère pas une réduction du sujet, mais en provoque plutôt l'éclatement constant". Restituer la complexité du sujet, parler de tout à l'occasion du jeu d'échecs, telles sont les intentions de Gilles Carle. Et ne trouvez-vous pas qu'il y réussit bien?

Dans Jouer sa vie, on assiste à des tournois internationaux aux Etats-Unis, en Hollande, Italie, Islande; on a droit des entrevues avec les champions Anatoly Karpov et Bobby Fischer et à des commentaires de Camille Coudari, coréalisateur du film et maître d'échecs international; on passe des joutes internationales d'échecs du 20e siècle à la première guerre mondiale, véritable partie d'échecs avec les attaques et les occupations; on saute des tournois entre Spassky et Fischer aux relations politiques entre les Soviétiques et les Américains (d'ailleurs, le film, dont la musique est surtout américaine, termine avec un chant du Choeur de l'Armée rouge); on plonge des parties d'échecs du Moyen Age aux jeux sur ordinateur; on apprend que Khomeini, après avoir fixé la grosseur des pierres pour lapider les femmes, interdit les échecs en Iran, alors que Jean Paul II a publié des problèmes d'échecs. Les transitions entre les divers sujets sont inexistantes, d'où l'intensité du film.

Gilles Carle nous fait connaître sa façon de travailler: "On n'a pas minipulé les situations, on a filmé ce qu'on a vu et entendu. J'ai bâti une fiction et je me suis dit: allons voir si elle est vraie. Or les rôles imaginés pour Karpov, Kortchnoi et Fischer, c'était vraiment ça dans la réalité: "le méchant", "le bon" et "le mystique". Ces trois champions sont les vedettes du film.

Qui est le joueur d'échecs? C'est la question à laquelle Jouer sa vie répond et c'est le problème qui lie toutes les parties du film. Le joueur d'échecs est un homme, non pas une femme; c'est un lutteur, un combattant, un marginal animé par la volonté de vaincre, un être linéaire puisque toutes ses émotions passent par les échecs; il excite la jalousie à cause de sa célébrité; ayant commencé enfant à jouer en champion, il est un génie aux yeux du reste du monde, ce qui ne l'empêche pas d'être considéré comme obsédé et fou parce qu'il s'intéresse seulement aux échecs. Enfin c'est un passionné qui sait garder le plus grand sang-froid lors d'un tournoi. Ceci pour la base du caractère du champion d'échecs. Il y a aussi des différences entre les joueurs marquées par leur lieu d'origine, ce qui donne de la profondeur au film.

En effet autour de l'échiquier, s'affrontent non seulement Spassky et Fischer, mais aussi les pays de l'Est et de l'Ouest, par conséquent un ensemble opposé de conceptions et de valeurs humaines. Dans les pays de l'Est, le champion d'échecs est un héros national alors que dans les pays de l'Ouest, il est un héros sportif; en URSS il est choyé par le gouvernement dont il est le représentant et son talent est utilisé pour faire de la propagande en faveur de l'état. Et qui doit gagner lors d'un tournoi? Le meilleur ou, comme le pensent les Soviétiques, celui qui utilise tous les moyens en vue de la victoire? Connaissant ces conflits présentés par le film, nous comprenons alors ces mots de Gilles Carle: "C'est le joueur d'échecs que la caméra doit étudier, épier, traquer, car il doit nous conduire au coeur même de notre petit monde moderne".

Et les échecs au Canada? "Ils sont dans l'air au Québec", dit Gilles Carle. En 1982 il y eut 542 participants au Championnat ouvert du Québec à Montréal. Selon un sondage Gallup de 1979, un Canadien sur cinq sait jouer aux échecs et y joue au moins une fois par an. Ce serait, après la nage, l'activité la plus répandue dans le domaine du loisir!

Jouer sa vie, premier film sur les échecs depuis 1925, a été réalisé pour la télévision, ce qui devrait lui assurer une carrière internationale. Le film sera présenté à nouveau à Edmonton le 11 février au Théâtre de l'Office National du Film à 19 h 30. L'association France-Canada organise cette soirée qui sera animée par Jean-Claude Mahé de l'Office National du Film.





Par Claude Cornellier

Spor'dinaire

Aie! Le football achève!

Pensiez-vous sérieusement que nous serions exemptés de notre hiver albertain habituel? Et pensiez-vous sérieusement que les Jets de New-York pouvaient vaincre les Dolphins de Miami?

C'est dimanche prochain qu'aura lieu [encore] un autre Super Bowl du football américain. Pour l'occasion, ce sont deux équipes de l'Est des Etats-Unis qui se déplaceront jusqu'à Pasedina, en Californie, pour se disputer les grands honneurs de la classique. Les Dolphins seront les représentants de la conférence américaine et les surprenants Redskins de Washington ceux de la conférence nationale.

Encore quelques millions de personnes assisteront à la rencontre qui s'annonce des moins intéressantes. Je dis des moins intéressantes, parce que les deux adversaires sont des puissances défensives et qu'il ne devrait donc y avoir que très peu de jeux enlevants.

Les Redskins ont surpris tout le monde en ne perdant qu'une rencontre de toute la saison. Tous les experts s'accordaient à prédire que le feu n'en était qu'un de paille. Pourtant, ils ont vaincu tous leurs adversaires, allant même jusqu'à déclasser les puissants Cowboys de Dallas en finale de conférence.

Pour ce qui est des Dolphins, c'est leur tenue en séries qui fut des plus remarquables. Ils ont battu Buffalo, écrasé les Chargers de San Diego et ont patiemment haché les Jets de New-York. Cette dernière victoire a peut-être surpris plusieurs personnes, mais personnellement, quand j'ai vu que la rencontre serait disputée sous la pluie et dans la boue, je connaissais déjà le vainqueur. Voyez-vous, les Jets n'ont que Freeman McNeil comme arme offensive, et celui-ci est à la merci d'un terrain glissant. Richard Todd, le quart des Jets, devant avoir recours à la passe pour faire avancer son équipe, a connu l'excellente défensive des Dolphins. Ecoutez, si les chargers n'ont pu passer contre les Dolphins, ce n'étaient sûrement pas les Jets qui pouvaient y arriver.

Les Redskins non plus ne pourront vaincre les Dolphins. C'est impossible. Oh! je ne vous dis pas que Miami remportera facilement cette rencontre, mais peu importe le score final, ce seront les Dolphins qui partiront avec le plus gros chèque.

Et si vous voulez une prédiction, je vous dirai qu'il n'y aura pas plus de 25 points de marqués au cours de cette rencontre. D'ailleurs, ce 17e Super Bowl [pouvez-vous vous rappeler des seize autres? Pas moi merci] pourrait être une reprise du 7e, alors que Miami avait vaincu Washington 14-7, pour compléter une saison parfaite. Mais même si Griese, Czonka, Warfield et Yepremion sont partis, pour être remplacés par des joueurs sans noms, les Dolphins sont encore une grande équipe.

Moi, je voulais que mon patron m'envoie couvrir l'évènement sur place, avec les quelques 100,000 spectateurs au Rose Bowl, mais ça n'a pas marché. Je devrai donc encore cette année me contenter de mon salon et de ma télévision pour voir cette rencontre.

Remarquez, il est permis d'espérer qu'un jour, le Franco-albertain deviendra le Fraco-californien. On pourrait aller voir jouer les Dodgers, les Angels, les Kings, les Raws et se faire griller le bacon sur les plages du Pacifique.

Assez rêvé! En attendant de remporter quelques millions de dollars, endurons cette affreuse température qui nous afflige et regardons les américains célébrer leur gros événement de l'année. C'est d'ailleurs assez drôle de voir comment la grève a rapidement été oubliée... vous ne trouvez pas?

Bon Super Bowl.

Bonne Semaine.

P.S. Je vous prédis le compte final: Miami 17 Washington 6

Quel est le prix de la commodité?

Les couches à jeter coûtent au moins 4 p. 100 de plus que les couches en tissu (que l'on achète ou loue) et pourtant elles représentaient 72 p. 100 du marché des couches pour l'année 1981.

Dans le numéro de février 1983 du Consommateur canadien, l'Association des consommateurs du Canada publie un compte rendu de test effectué sur les couches jetables. A la suite de l'étude de marché faite par l'ACC en septembre 1982, 18 marques de couches à jeter, normalement absorbantes et destinées aux bébés du deuxième âge, ont été choisies pour la mise à l'épreuve.

Les parents recherchent naturellement les meilleures couches pour langer leurs enfants au meilleur prix. Les couches idéales doivent être faciles à mettre et ne pas laisser de vide. Elles doivent également être absorbantes et d'une taille suffisante.

D'après les parents des enfants de deux ans qui ont mis les produits à l'épreuve, toutes les couches étaient assez facile à utiliser. A l'aide d'un papier buvard, nous avons pu juger dans quelle mesure la doublure intérieure protégeait le bébé contre l'humidité.

Cinq des 18 marques qui constituaient notre banc d'essai sont recommandées. PAMPERS (jambière normale et élastique) sont considérées comme le MEILLEUR ACHAT. HUGGIES, CUDDLERS et LOBLAWS GENERIQUE (a jambière élastique) ont donné d'aussi bons résultats que le PAMPERS mais coûtent un peu plus cher.

Pour plus amples informations sur les couches à jeter, consultez le numéro de février 1983 du Consommateur canadien qui est déjà en vente dans les kiosques. On trouvera également dans ce même numéro des articles sur: les moulins à café, les ventillateurs de plafond, les régulateurs de vitesse, les outils pour fendre du bois, la multipropriété et les cours d'éducation pour automobilistes.



"Madame vous n'avez rien" un film sur l'égalité dans la légalité

Par Gisèle Villeneuve

Claire est inflexible. Elle veut être reconnue comme collaboratrice à part égale de son mari dans l'exploitation de leur ferme avicole. Cette collaboration implique non seulement qu'elle perçoive un salaire pour son travail mais aussi qu'elle partage les bénéfices de l'entreprise, qu'elle soit officiellement reconnue aux yeux de la loi, au même titre que son mari, comme actionnaire, co-propriétaire de la ferme.

Claire est une des quatre fermières qui composent la trame d'un documentaire produit par l'Office national du film en 1982, avec la participation du Programme de promotion de la Ferme et qui était présenté à Calgary, le 12 janvier, par le Réseau Femmes-Calgary. "Madame, vous avez rien", réalisé par Dagmar Gueissaz, saisit avec sensibilité, lucidité et non sans humour, la lutte d'un groupe de plus en plus nombreux de femmes qui revendiquent leurs droits légaux d'être sur un pied d'égalité dans l'entreprise familiale qu'elles exploitent avec leur mari.

Marguerite est aussi articulée et engagée que Claire. Matriarche d'une large famille qui exploite la terre depuis des décennies mais qui n'a pas de statut légal, elle parle haut et fort pour être reconnue comme propriétaire au même titre que les hommes de la famille. Sa fille Françoise reconnaît elle aussi l'importance d'être gestionnaire avec son mari de leur ferme laitière. Ces trois femmes veulent éviter de se retrouver avec rien advenant une séparation ou un divorce. C'est le cas tragique de Gisèle, la quatrième femme du film, qui, après avoir travaillé pendant vingt ans sur la ferme de son père laquelle, après son mariage, est passée aux mains de son mari, a tout perdu à la suite d'un divorce.

En 1975, l'AFEAS (Association féminine d'éducation et d'action sociale) entreprend au Québec une enquête auprès de femmes collaboratrices de leur mari en milieu rural et urbain. Le résultat de cette enquête permet de formuler deux grandes résolutions. D'abord "faire reconnaître la valeur économique du travail de la femme collaboratrice, soit par un salaire, soit par des parts ou des actions, etc. et pour ce faire, obtenir des modifications au Code civil, à la loi de l'impôt, à la Régie des rentes, aux lois de l'assurance-chômage, etc., selon des critères objectifs." Ensuite "advenant divorce ou séparation de corps, assurer un partage équitable des biens en tenant compte du travail réalisé, de l'argent investi, du nombre d'années de collaboration, etc., selon des critères objectifs".

En 1982, le gouvernement du Québec, introduit la loi 89 sur le droit de la famille reconnaissant l'égalité de l'homme et de la femme, menant aux revendications des femmes collaboratrices.

Même si légalement les femmes sont reconnues dans la revendication de leurs droits comme propriétaires de leur entreprise, comme le démontre le film, la question plus sensible d'être reconnues comme tel par leur mari demeure épineuse. Les maris éprouvent de la difficulté à accepter le nouveau statut de leur femme et ressentent peut-être une certaine insécurité. Les femmes plus jeunes sont également quelquefois incertaines de la position qu'elles désirent prendre, à savoir si elles veulent revendiquer leurs droits au prix d'une possible perte d'harmonie émotive avec leur mari.

"Madame, vous avez rien", est un documentaire -témoin qui permet aux spectateurs d'entrer entre autre dans la cuisine d'une famille réunie autour de la table discutant les problèmes de la collaboration femme-mari sans rien interrompre de leur palabre. Le spectateur ne sent jamais la présence de la caméra et la réalisatrice a trouvé moyen de faire parler ces femmes et ces hommes et de les montrer 'travers leurs gestes quotidiens avec le même naturel que si la caméra, cet oeil formidable, n'était pas là pour enregistrer chacune de leurs paroles, chacun de leurs mouvements. Cette approche sensible, qui ne viole pas l'intimité de ces gens, apporte un message d'authenticité et de simplicité tout en allant droit au but que s'est donné le documentaire.

Catherine Smith, une avocate de Calgary, était présente à la projection du 12 janvier, pour répondre aux questions de l'auditoire. En parallèle à l'expérience québécoise, elle a signalé que, depuis 1979, l'Alberta était dotée du "Matrimonial Property Act" assurant automatiquement, lors d'un divorce ou d'une séparation, 50% des biens à chaque individu. Cette loi est entrée en vigueur à la suite du fameux cas Murdoch où, en 1974, Irene Murdoch se vit refuser la moitié du ranch de son mari auquel elle avait travaillé pendant seize ans, par la Cour suprême de l'Alberta. Après que sa cause ait été portée en appel, la Cour suprême du Canada lui accordait le quart de la propriété.

Comme ce cas et ceux du film "Madame, vous avez rien" le démontrent, les lois changent et reconnaissent peu à peu les droits d'égalité des femmes collaboratrices de leur mari, en autant que ces dernières fassent entendre leur voix.

Pour nous inscrire dans l'avenir (3)

"Nous revendiquons ce que l'autre possède déjà"

Par Guy Lacombe

Si on voulait résumer en quelques mots ce que nous disions la semaine dernière sur la politique de développement global que nous proposons aux communautés francophones de l'Alberta, on pourrait dire qu'il s'agit en somme d'un ensemble de mesures ou de stratégies grâce auxquelles nos communautés pourraient se développer de façon à peu près normale dans tous les secteurs d'activités, même si elles constituent des des minorités qui vivent au sein de la majorité anglophone.

Une telle politique, comme nous l'avons mentionné précédemment, repose d'abord et avant tout sur la volonté des Franco-albertains de conserver leur identité, et également sur le principe de l'égalité des deux langues au Canada. Ce principe de l'égalité, avons-nous encore fait remarquer, c'est à nous de le faire respecter avec sagesse et avec audace. Personne d'autre ne le fera à notre place.

Dans le document qu'a publié en juin dernier la Fédération des Francophones hors Québec, Pour nous inscrire dans l'avenir, on peut lire ceci qui résume bien l'objectif de la politique de développement global:

"Aujourd'hui, lorsque nous demandons des protections linguistiques, des écoles françaises, des services publics francophones, une répartition plus équitable des postes directionnels au sein des appareils gouvernementaux, des politiques de développement économique pour nos communautés, des services de radio-télévision, etc, nous revendiquons pour nous ce que l'autre possède déjà. Nous continuons à revendiquer l'égalité" (p. 24).

DANS TOUS LES SECTEURS

Présentement, les Franco-albertains ne jouissent de cette égalité dans aucun secteur, pas même dans celui pourtant si important de l'éducation qui est d'ailleurs le secteur dans lequel l'A.C.F.A. a investi le plus d'énergie depuis 1926.

La politique de développement global de nos communautés viserait à poursuivre avec plus d'ardeur cet objectif. Et le meilleur exemple qu'on puisse offrir de cette égalité à laquelle il faut viser, c'est sûrement le traitement que reçoivent les petits anglophones du Québec, et cela même aux termes de la Loi 101.

Mais quand on parle de développement "global", on va plus loin que ce secteur de l'éducation. A quoi servirait, en effet, d'avoir une éducation française, fût-elle d'ailleurs excellente, si en dehors de l'école et de la famille tout se passe en anglais?

Cela est si vrai que les Franco-albertains ont depuis toujours travaillé à maintenir le français dans d'autres secteurs, en particulier dans le secteur culturel, et cela bien avant les subventions du gouvernement fédéral. Les plus anciens francophones de la province peuvent témoigner d'une vie culturelle française assez intense depuis fort longtemps soit en art dramatique, en chant choral ou même en opéra.

Le secteur des communications a toujours eu une place de choix aussi parmi les préoccupations de l'A.C.F.A. Témoin la fondation du journal La Survivance en 1928, puis du poste CHFA en 1949 qui a été une entreprise privée jusqu'en 1972.

Les Franco-albertains ont tôt senti aussi le besoin de développer le secteur économique. Les caisses populaires et les coopératives qui ont surgi un peu partout dans la province au cours des années témoignent de cette préoccupation vitale.

Des efforts ont également été faits dans le secteur politique, dans le secteur social et dans le secteur religieux, bien sûr, alors que d'autres secteurs n'ont pratiquement jamais été touchés, tels celui des sports et loisirs, des soins de santé, de l'administration de la justice.

Il n'y a pas lieu de s'étonner de cela cependant, quand on considère que tout ce qui a été fait l'a été par des moyens toujours insuffisants, dans une atmosphère d'indifférence et souvent même d'hostilité, comme en témoigne par exemple l'histoire de CHFA.

LE ROLE DES GOUVERNEMENTS

Ce que recommandent aujourd'hui la Fédération des francophones hors Québec, et avec elle l'A.C.F.A. et les autres associations provinciales, c'est que les gouvernements prennent leurs responsabilités à l'endroit de leurs minorités de langue officielle. Depuis 1968, le gouvernement fédéral a commencé à le faire, mais il n'existe pas encore de "politique globale" grâce à laquelle tous les ministères accorderaient aux minorités de langue officielle la même attention que leur porte le Secrétariat d'Etat. M. Serge Joyal déclarait lui-même à Halifax en novembre dernier qu'"autant ç'a été difficile dans les années 70 à certains de nos compatriotes de l'autre langue d'accepter que le Canada soit un état français, autant ça va être difficile - ou ça peut l'être - de convaincre le gouvernement canadien qu'il a une responsabilité globale à l'égard des francophones..."

Qu'on s'imagine maintenant ce que ça peut être au sein du gouvernement provincial de l'Alberta.

Pourtant les Franco-albertains devront continuer à faire des pressions, toujours avec sagesse et audace, auprès de tous les niveaux de gouvernement (municipal, provincial et fédéral) pour les sensibiliser à cette réalité canadienne qu'est la minorité franco-albertaine et pour continuer à revendiquer rien d'autre que "ce que l'autre possède de déjà", comme nous le disions plus haut.

S'AIDER SOI-MEME

Mais entre-temps, les Franco-albertains devront continuer à s'aider eux-mêmes, comme ils ont toujours fait dans le passé. Cela veut dire qu'en pratique il faudra tout d'abord faire des efforts pour se débarasser d'un certain complexe qu'on a inévitablement développé au cours des années et qui fait qu'on s'est habitué, avec le temps, à se contenter de moins parce qu'on est francophone. Il faudra aussi se débarasser de certaines "fausses maximes" qui paralysent nos actions. Par exemple, quand on entend quelqu'un dire "Après tout, on est en Alberta ici", cela sous-entend ordinairement que comme francophones, il ne faut pas trop en demander et se contenter de ce qu'on nous donne.

"Il faut s'entendre avec tout le monde", entend-on souvent aussi, comme si la seule façon pour les francophones de s'entendre avec les autres était d'oublier leur identité, d'abandonner leurs droits, et de piétiner leur fierté.

"Il faut respecter les autres". A vouloir respecter les autres, certains vont jusqu'à ne plus se respecter eux-mêmes, et a fortiori n'osent plus espérer que les autres vont les respecter. Pour certains, parler en français devant un anglophone, c'est un manque de respect! La politesse et le respect de soi-même ne sont sûrement pas deux réalités irréconciliables!

D'autres encore croient qu'ils ont tout dit quand ils déclarent avec emphase que d'abord et avant tout ils sont "Canadiens", comme si pour se couvrir de ce titre de gloire ils devaient abdiquer la richesse de leur origine et de leur patrimoine et de leur culture.

Les Franco-albertains ont tellement contribué (et continuent de le faire) à faire de cette province ce qu'elle est aujourd'hui, qu'ils ont toutes les raisons de lever fièrement la tête et d'afficher sans crainte leur identité.

D'autre part, la politique de développement global que nous préconisons doit reposer sur ce qu'on possède déjà. Dans chaque région de la province les Franco-albertains ont des ressources nombreuses qu'ils ignorent souvent, qu'ils s'agisse de personnes, d'institutions, de droits acquis, etc. L'inventaire de toutes ces ressources révélera à plusieurs que déjà on a chez soi une force qu'on a souvent sous-utilisée. On a une influence qu'on n'a pas suffisamment exercée, on a un pouvoir auquel on n'a pas eu suffisamment recours, on a un certain contrôle dont on n'a pas su profiter.

A partir de ces constatations, à partir de cette base, il sera possible de fixer des objectifs réalistes et précis dans chacun des secteurs d'activités. La régionale de Bonnyville a accepté de servir de terrain à un tel projet-pilote de développement global, et on pourra voir ailleurs dans ce journal comment elle a entrepris de faire cet inventaire de son actif afin d'aboutir à une action concrète.

On espère, à partir de ce projet, pouvoir démontrer qu'en conjuguant les forces et en concertant les efforts des différents secteurs d'activités, il sera possible d'obtenir des résultats plus tangibles et plus rapides, et que c'est toute la population qui en profitera.

La semaine prochaine: La minorité au sein de la majorité.



CBXFT RADIO-CANADA

Samedi

29 janvier

07h30 OUM LE DAUPHIN BLANC
07h45 GRANGALLO ET PETITRO
08h00 CAPITAINE CAVERNE
08h30 PASSE-PARTOUT
09h00 BELLE ET SEBASTIEN
09h30 CANDY
10h00 VIRULYSSE
10h30 NIC ET PIC
11h00 HEROS DU SAMEDI
12h00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE A OTTAWA
13h00 D'HIER A DEMAIN
14h00 CINE-FAMILLE
15h30 UN REGARD S'ARRETE

Découvrir les multiples possibilités d'évasion qui sommeillent en nous. Nous suivrons un groupe de jeunes en voyage sur la route de Saint-Jacques-de-Compostelle. L'itinéraire nous permet de plonger dans le Moyen Âge à la découverte de l'art roman, du temps des pèlerinages, des trésors des abbayes, de la féodalité. Coproduction SSR, SRC et FR3. *Paradis au soleil.* La course folle des taureaux à travers les rues de Pampelune déclenche la fête avec ses cortèges de musiciens, ses danseurs, ses personnages masqués qui envahissent la ville.

16h00 TELEJOURNAL
16h05 NOIR SUR BLANC
17h00 BAGATELLE
18h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
19h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Washington à Montréal
21h30 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
22h30 TELEJOURNAL
22h50 LE REGIONAL
23h05 POLITIQUE FEDERALE
23h15 CINEMA:

"L'EVADE, COMMISSAIRE MOULIN... POLICE JUDICIAIRE", drame policier réalisé par Jean Kerchbron avec Yves Renier, Paul Andreota, et Jean Franval. Le commissaire Moulin est capturé comme otage par l'évadé Brown qui demande en échange de la vie de son otage la révision de son procès qu'il considère comme une erreur judiciaire flagrante. (Fr. 78).

Dimanche

30 janvier

07h00 ROQUET BELLES OREILLES
08h00 DEMETAN, LA PETITE GRENOUILLE
08h30 PASSE-PARTOUT
09h00 IL ETAIT UNE FOIS L'HOMME
09h30 KLIMBO
09h45 LA TERRE SAINTE
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11h00 PROPOS ET CONFIDENCES
11h30 JEUNES VIRTUOSES
12h00 A COMMUNIQUER
13h30 SONS ET IMAGES
14h00 HEBDO-DIMANCHE
15h00 LA SEMAINE VERTE

Dossier: l'agriculture dans la région de Mont-Laurier. Comm. Jean-Guy Roy. — Chronique horticole: les sansevierias, avec Roger Roussel. — Courts sujets: l'utilisation des eaux usées en Saskatchewan. Le reboisement en Thaïlande. Comm. Denis Manni. Anim. Yvon Leblanc. Réal. Jean-Paul Ploulle, Jean-Guy Landry, Denis Faulkner, Madeleine Lafrance et Armand Foron.

16h00 TELEJOURNAL
16h05 SUPER BOWL
19h00 A COMMUNIQUER
20h00 SECOND REGARD
21h00 TELEJOURNAL
21h30 LES BEAUX DIMANCHES:
Superstar0 Raymond Devos
22h30 LES BEAUX DIMANCHES:
Le chemin de l'imaginaire
22h50 LE REGIONAL
23h05 CINE-CLUB:

"QU'ELLE ETAIT VERTE MA VALLEE", chronique sociale réalisée par John Ford avec Walter Pidgeon, Maureen O'Hara, Donald Crisp et Anna Lee. En regardant une dernière fois la vallée de son enfance, Huw Morgan entreprend de raconter l'histoire de sa famille de mineurs et la transformation profonde qu'a subie ce petit coin de pays depuis qu'on y a ouvert une mine de charbon. OSCAR: du meilleur film de la mise-en-scène pour la photo. OSCAR à Donald Crips pour meilleur rôle de soutien. (Am. 40)

Lundi

31 janvier

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 A TIRE D'AILE
09h45 TAPE TAMBOUR
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 RIEN QUE POUR VOUS
11h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30 CLUB DES CINQ
11h55 AVIS DE RECHERCHE
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOU BOU
13h31 AU JOUR LE JOUR
14h30 CINEMA:

"HIBERNATUS", comédie réalisée par Edouard Molinaro avec Louis de Funès, Claude Gensac, Michel Lonsdale et Olivier de Funès. (Fr. 70) Au cours d'une expédition polaire, on découvre le corps d'un homme en état de conservation parfaite.

16h00 BOBINO
16h30 AU JEU
17h00 FEMME DIONIQUE
18h00 CE SOIR
18h30 REFLEXIONS E-3644
19h00 VAGABOND
19h30 TERRE HUMAINE
20h00 TELE-SELECTION:

"LES EGOUTS DU PARADIS", policier réalisé par Jose Giovanni avec Francis Huster et Bernard Spiegel. Bert veux renouer avec le danger et échafaude le cambriolage d'une grande banque: "La ociété Générale de Nice". Il fait appel à une bonne poignée d'habitués du risque. (Fr. 79)

22h00 LAPRADE POP POP POP
22h30 TELEJOURNAL
23h00 LE REGIONAL
22h55 LE REGIONAL
23h10 COMMISSARIAT SPECIAL K-1

Mardi

1er février

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 L'EGLISE EN PAPIER
09h30 A TIRE D'AILE
09h45 TAPE TAMBOUR
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 DE BIEN BELLES CHOSES
11h00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30 LES HERITIERS
11h55 AVIS DE RECHERCHE
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOU BOU
13h30 AU JOUR LE JOUR
14h30 CINEMA:

"LETTRE D'UNE INCONNUE", drame sentimental réalisé par Max Ophuls avec Joan Fontaine et Louis Jourdan. (Am. 47). Dans le Vienne romantique de la fin du siècle dernier, un musicien insouciant et fêtard reçoit une lettre d'une inconnue. Cette missive lui révèle, mais trop tard, la confession d'une femme qui n'a été pour lui qu'un moment de sa vie et dans laquelle il découvre la mère de son fils.

16h00 BOBINO
16h30 EDGAR ALLAN DETECTIVE
17h00 GRIZZLY ADAMS
18h00 CE SOIR
18h30 PILE OU FACE
19h00 GRAND-PAPA
19h30 LES GIROUETTES
20h00 LA BONNE AVENTURE
20h30 QUINCY

Série dramatique mettant en scène un pathologiste doublé d'un fin limier. Avec Jack Klugman et Robert Ito. Images. Jessica Ross, une journaliste de la télévision, meurt asphyxiée dans une chambre de motel. Pendant la conférence de presse que Quincy a convoquée pour expliquer le décès, il a la surprise de voir entrer Jessica Ross, qui lui demande de se rétracter.

21h30 TELEJOURNAL
22h55 LE REGIONAL
23h10 REFLETS D'UN PAYS



CBXFT RADIO-CANADA

Mercredi

2 février

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 L'EVANGILE EN PAPIER
09h30 A TIRE D'AILE
09h45 TAPE TAMBOUR
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
11h00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30 LES ENFANTS DU 47A
11h55 AVIS DE RECHERCHE
12h25 LE TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOU BOU
13h30 AU JOUR LE JOUR
14h30 LE TEMPS DE VIVRE
16h00 BOBINO
16h30 IL ETAIT UNE FOIS L'ESPACE
17h00 LES PIERRAFEU
17h30 DANIEL BERTOLINO
18h00 CE SOIR
18h30 AFFAIRES PUBLIQUES
19h00 LE GRAND FRERE
20h00 LE TEMPS D'UNE PAIX
20h30 KLONDIKE

Version française des *Contes du Klondike* de Jack London. Les aventures du Yukon à l'époque de la ruée vers l'or. Prod. Norfolk Communications. *La Course au titre*: Shorty et Smokey forment une paire d'amis jusqu'au jour où ils contractent la fièvre de l'or. Ils se disputeront la concession de Monocreek **(dernière)**.

21h30 LAUTREC 83
22h00 TELEMONDE
22h30 TELEJOURNAL
22h55 LE REGIONAL
23h10 MAITRES ET VALETS
24h10 CINEMA:

"A TRAVERS L'ORAGE", mélodrame réalisé par D.W. Griffith avec Lilian Gish, Richard Barthelmess, et Kate Bruce. (Am. 21). Anna Moore, un ejaune, naïve et pauvre orpheline a été déshonorée par un séducteur qui lui a joué la comédie du mariage. Elle perd son enfant et s'en va travailler sur une ferme où elle est estimée comme un membre de la famille jusqu'au jour où l'on apprend son déshonneur passé.

Jeudi

3 février

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 PROPOS D'ECOLOGIE
09h30 A TIRE D'AILE
09h45 TAPE TAMBOUR
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 VIVRE ICI MAINTENANT
11h00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30 BOUT D'CHOU ET CASSE-COU
11h55 AVIS DE RECHERCHE
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOU BOU
13h30 AU JOUR LE JOUR
14h30 CINEMA:
"LIBRE COMME LE VENT", aventures réalisée par Richard C. Saraffan avec Mark Lester, John Mills et Sylvia Sims. Suite à un traumatisme psychique, Philip ne parle plus. Il s'intéresse passionnément à la nature et fait la connaissance d'un colonel à la retraite qui habite dans son voisinage. (Br. 69).
16h00 BOBINO
16h30 POP CITROUILLE
17h00 TELE 5
18h00 CE SOIR
18h30 PHARE-OUEST
19h00 VIVRE A TROIS
19h30 MONSIEUR LE MINISTRE
20h00 LES GRANDS FILMS:
"C'EST PAS MOI, C'EST LUI", comédie française réalisée par Pierre Richard avec Aldo Maccione et Pierre Richard. Ayant usurpé l'identité de son "patron", le "nègre", d'un scénariste connaît une série de folles aventures qui le mènent jusqu'au désert.
22h00 LEGENDES INDIENNES
22h30 TELEJOURNAL
23h00 LE REGIONAL
23h15 CINEMA:

"LES CAIDS", drame policier réalisé par Robert Enrico avec Serge Reggiani, Juliet Berto et Patrick Bouchitey. (Fr. 72). Un cascadeur, Thia, sauve de la police un jeune homme, Jack qui vient d'abattre une maître infidèle.

Vendredi

4 février

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 A TIRE D'AILE
09h45 TAPE TAMBOUR
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 REFLETS D'UN PAYS
11h00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30 MELIMELO
11h55 AVIS DE RECHERCHE
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOU BOU
13h30 AU JOUR LE JOUR
14h30 TELE-FEUILLETON
15h30 WOODY LE PIC
16h00 BOBINO
16h30 BOF ET CIE
17h00 HISTOIRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
18h00 CE SOIR
18h30 LA BASTRINGUE
19h00 GENIES EN HERBE
19h30 L'INCROYABLE HULK
20h30 HORS SERIE
21h30 REPERES

Magazine d'information animé par Gérard-Marie Boivin et Aline Desjardins. Sujets qui touchent de près la vie quotidienne des citoyens, leurs problèmes et leurs aspirations; entre autres: la santé, l'environnement, la consommation, le travail et les loisirs. Réal.: Nicole Aubry, Karl Parent, Luc Paradis, Jean-Luc Paquette, Huguette Pilon, Michel Préfontaine, Suzanne Mercure, Jacques D'Aragon. Réal.-coord.: Louise B. Tardif. Rédacteur en chef délégué: Gisèle Bergeron-Lebeuf.

22h30 TELEJOURNAL
22h55 LE REGIONAL
23h10 CINEMA:

"PAS D'ORCHIDEES POUR MISS BLANDISH", drame policier réalisé par Robert Aldrich avec Kim Darby, Scott Wilson, et Tony Musante. Une riche héritière enlevée par une bande de minables s'éprend finalement du chef qui sera abattu sauvagement par la police après avoir livré une bataille sanglante.

«C'est pas moi, c'est lui»



«Les Égouts du paradis»





Le chef des Relations publiques et de la publicité de Radio Canada en Alberta, M. Guy Pariseau, annonce la nomination de Mlle Cathy Delnef au poste de rédactrice, publicité télévision.

Originaire de Mulhouse, France, Mlle Delnef est à l'emploi de Radio Canada depuis une dizaine d'années, à titre de secrétaire de rédaction, d'assistante à la réalisation et de rédactrice. Elle est bien connue de ses collègues à travers le pays, ayant oeuvré principalement au journal des employés, "Circuit fermé", publié à Montréal.

Mlle Delnef remplace à la rédaction publicitaire M. Gilbert Alarie, qui est passé récemment aux Ressources humaines.

Nous lui souhaitons la bienvenue en Alberta.



Le Dinner Party donne aux femmes leur place dans l'histoire

Par Gisèle Villeneuve

Elles ont été philosophes, capitaine de vaisseau et pirate, juges, avocates, architectes, souveraines, politiciennes, médecins, écrivaines, savantes, musiciennes, scientifiques, athlètes, pape. Les femmes qui peuplent l'histoire parallèle, cette histoire que les hommes ont couvert d'un mutisme délibéré, revivent et prennent leur place dans l'histoire vivante de la civilisation occidentale grâce à l'oeuvre monumentale de Judy Chicago, Le Dinner Pary, vue à ce jour par plus de 19,000 personnes à Calgary. Cette exposition se tiendra au Musée Glenbow jusqu'au 27 février.

Judy Chicago, une artiste américaine, a consacré cinq années à la réalisation de cette oeuvre, en collaboration avec quatre cents hommes et femmes, en un hommage aux femmes qui ont contribué à l'histoire occidentale. 999 de ces femmes sont représentées et identifiées au début de l'exposition sur de larges panneaux, donnant aux visiteurs un bref aperçu de leurs accomplissements.

Ceux-ci apprennent, entre autre, qu'au début des temps, le principe féminin était perçu comme la force cosmique fondamentale. Les peuples anciens croyaient que le monde avait été créé par une déesse féminine. Dans l'Egypte ancienne, les hommes et les femmes étaient égaux aux yeux de la loi. C'est avec la civilisation gréco-romaine que le statut des femmes commence à s'effriter pour être finalement écrasé par le Christianisme.

Ainsi Eve telle que vue par les Hébreux, était "celle qui créa la vie". Plus tard, avec l'avènement du monde chrétien, Eve devient secondaire à Adam et est considérée la source du Mal qui ronge la race humaine. Lilith, la première femme d'Adam, qui fut créée en même temps que lui, était son égale. Elle s'enfuit lorsqu'Adam voulu la contraindre à l'obéissance et fut remplacée par Eve qui était plus soumise.

Au cours du premier millénaire de la chrétienté, des femmes se réunissaient dans des couvents pour étudier la musique. Ultimement, l'Eglise dénonça les voix féminines comme étant lascives, impudiques, interdisant alors aux femmes de s'adonner à la musique liturgique, remplaçant leurs voix par celles d'hommes castrés.

Parmi les faits historiques inconnus impliquant la contribution des femmes, l'exposition révèle qu'au neuvième siècle, une femme devint Pape. Elle s'était déguisée en homme pour poursuivre des études en philosophie à Athènes où elle obtint son diplôme. Déguisée en moine, elle voyage jusqu'à Rome où elle se voit éventuellement nommée Cardinale par le Pape Léo IV. A la mort de ce dernier elle est élue Pape, position qu'elle occupe pendant deux ans, quatre mois et huit jours, avant que son secret soit découvert, alors qu'elle donne naissance à un enfant. La mère et l'enfant furent lapidés.

Il est remarquable qu'un traité sur les maladies féminines, écrit par Trotula, une gynécologue italienne du XIe siècle, ait été utilisé pendant cinq cents ans sans que son nom ait été inscrit dans les annales de la médecine.

En soi les renseignements contenus dans l'exposition devraient suffir à attirer au Glenbow ceux et celles qui s'intéressent à l'histoire. Pourtant l'aspect artistique demeure l'élément primordial ici. Au point de vue visuel, le Dinner Party se compose d'une table ouverte triangulaire, le triangle étant un symbole féminin individuels, chaque place identifiant une femme en particulier de la mythologie ou de l'histoire.

Chaque couvert est composé d'ustensiles et d'une coupe de porcelaine, tous identiques, ainsi que d'une assiette, également de porcelaine, peinte à la main et dont le design varie d'une femme à l'autre. Chaque napperon porte le nom de chaque femme qu'il identifie et reproduit le genre de broderie qui était le plus répandu au temps où vivait la femme représentée. Au centre du triangle formé par la table se trouve le plancher du patrimoine composé de 2,300 triangles de porcelaine coulés à la main sur lesquels est inscrit le nom des 999 femmes identifiées dans l'exposition.

La table, une réinterprétation de la Cène du point de vue de "celles qui ont fait la cuisine tout au long de l'histoire", selon la phrase de Judy Chicago, se compose de trois pans sur chacun desquels se trouvent treize couverts, chacun représentant une époque de l'histoire: des déesses anciennes au début de l'ère chrétienne, de l'Eglise primitive à la Réforme et de Révolution américaine à nos jours.

L'oeuvre est hautement symbolique, parlant de la lutte des femmes depuis la perte du pouvoir qu'elles possédaient à travers les déesses primitives jusqu'à la résurgence de ce pouvoir à travers leur créativité. Pour comprendre chacun des éléments qui composent le Dinner Party, le visiteur doit déambuler autour de la table muni d'un tour guidé enregistré sur cassette. Mais au-delà des explications intellectuelles, des métaphores, des symboles demeure l'attrait purement visuel d'une expression artistique unique.

L'importance de toute oeuvre d'art réside dans l'aspect visuel personnel que lui confère l'artiste et dans l'idée derrière l'oeuvre, idée qui explore un aspect nouveau ou ignoré de l'expérience humaine. Le Dinner Party satisfait ces deux exigences.

Bonnyville emboîte le pas

Par Guy Lacombe

Lors de son assemblée du 14 janvier dernier, le Conseil régional de l'A.C.F.A. de Bonnyville a accepté de servir de région-pilote pour mettre à l'essai la politique de développement global mise de l'avant pas la Fédération des francophones hors Québec (F.F.H.Q.).

Ce faisant, la régionale de Bonnyville devient la première région de l'Alberta et même du Canada à traduire dans la réalité la recommandation qu'avait exprimée la F.F.H.Q. en 1977 (Les Héritiers de Lord Durham) et qui a été reprise de façon plus explicite en juin 1982 (Pour nous inscrire dans l'avenir).

Cette recommandation, ce n'était rien d'autre qu'"une politique globale, précise, cohérente, et définitive de développement des communautés de langue et de culture française".

Dans son premier document qu'elle a publié en 1977, et dans plusieurs documents subséquents, la F.F.H.Q. a démontré avec clarté que les communautés francophones hors Québec sont inévitablement vouées à la disparition à moins qu'on ne leur donne les moyens de se développer globalement, dans tous les secteurs de leurs activités.

Selon le recensement de 1971, le taux d'anglicisation de l'Alberta était de 51.2 pour cent, soit le plus haut au Canada après la Colombie-Britannique (69.7%). Dès que les résultats du recensement de 1981 seront connus, on saura si la situation s'est améliorée au cours des dix dernière années, ce dont on peut légitimement douter.

C'est pour cela que le Secrétaire d'Etat, M. Serge Joyal, déclarait récemment que "dans l'approche que nous devrons avoir dorénavant, il faudra recourir à toutes sortes d'avenues auxquelles nous n'avons pas songé antérieurement".

PAS UNE NOUVELLE BEBELLE

La politique de développement global des communautés minoritaires de langue officielle n'est pas une nouvelle bébelle qu'on veut essayer pour voir si ça ne pourrait pas améliorer quelque chose dans nos régionales.

C'est plutôt une solution audacieuse à un vieux problème, solution dont on a d'ailleurs déjà un modèle à peu près parfait au Canada. En effet, si on veut bien comprendre ce qu'il faut entendre par développement global, il suffit de voir un peu comment sont traitées les communautés anglophones du Québec.

Bien sûr, ils ont des écoles anglaises (pas d'immersion!) partout où se trouvent des anglophones, ils ont aussi des universités bref toute la gamme de service éducationnels, y compris les commissions scolaires.

Mais ces communautés ne se sont pas développées que dans le secteur de l'éducation. Qu'on parle du secteur juridique, politique, économique, ou du secteur des communications ou des loisirs, tout y est.

Présentement, il faut le reconnaître, les Anglo-québécois se plaignent d'une diminution de services, par exemple des services gouvernementaux. Par ailleurs, ils bénéficient du fait qu'ils font partie de l'immense majorité anglophone nord-américaine. De plus, toutes ces communautés ont l'avantage d'être situées dans la même province et de n'avoir affaire qu'à un seul gouvernement provincial.

Les communautés francophones hors Québec par contre sont dispersées dans neuf provinces et ont affaire à neuf gouvernements différents. Notre propos ici n'est pas de dire que les Anglo-québécois n'ont pas de problèmes et que tout est parfait pour eux, mais plutôt de démontrer ce qu'il faut entendre par développement global. Le résultat, on le connaît: les Anglo-québécois n'ont aucun problème d'assimilation. Ils n'en parlent même pas. Ils font même des efforts pour se franciser!

La politique de développement global a en quelque sorte deux points de mire. Elle vise tout d'abord les gouvernements qui doivent finir par comprendre qu'ils ont des responsabilités réelles à l'endroit de leurs minorités de langue officielle. Et pas seulement dans le domaine scolaire!

Elle vise en second lieu les communautés elles-mêmes qui doivent se prendre en main dans la totalité de leurs secteurs d'activités et se donner de nouveaux outils de développement.

LE TEMPS DE L'INVENTAIRE

A Bonnyville, où la francophonie est déjà assez bien structurée et où il existe déjà une "communauté d'histoire", on a décidé comme première étape de faire l'inventaire de toutes les ressources francophones qui s'y trouvent dans les domaines scolaire, culturel, économique, politique, social, religieux, sports et loisirs, soins de santé, etc.

Cet inventaire permettra de jauger en quelque sorte de la force francophone de la région. On identifiera les secteurs où l'on a un certain pouvoir, une certaine influence, où l'on est en mesure d'exercer un certain contrôle. On idenfiera également les zones faibles, celles qu'on n'a pas encore explorées. Puis on verra quels sont les moyens qu'on peut prendre pour atteindre des objectifs réalistes qu'on se sera fixés pour se développer de façon plus globale. On verra aussi comment ce développement peut se faire de façon harmonieuse au sein de la grande communauté. La politique de développement global - soulignons-le en passant - ne veut rien enlever à la majorité. Elle veut simplement donner à la minorité ce dont elle a besoin pour vivre.

Le mois prochain, on publiera dans Le Franco le résultat de cet inventaire. On verra par la suite quels objectifs de développement on fixera pour chacun des secteurs et quels mécanismes il faudra imaginer pour les réaliser.

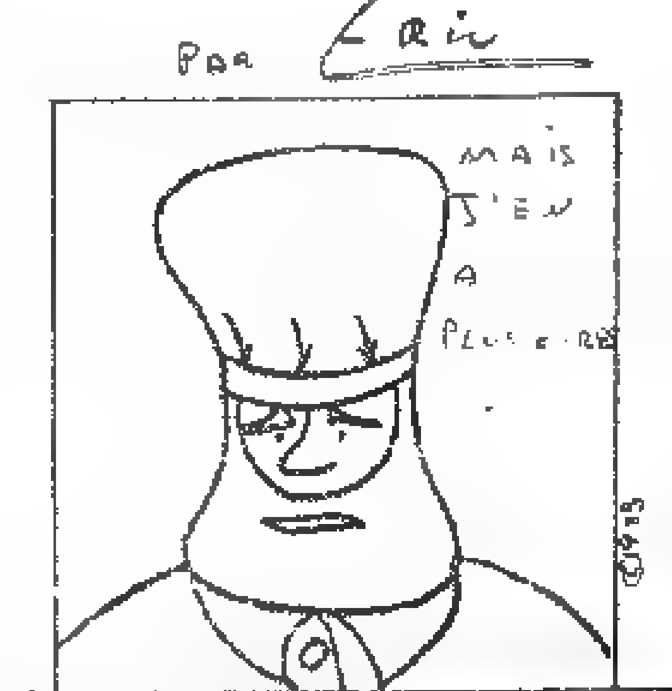


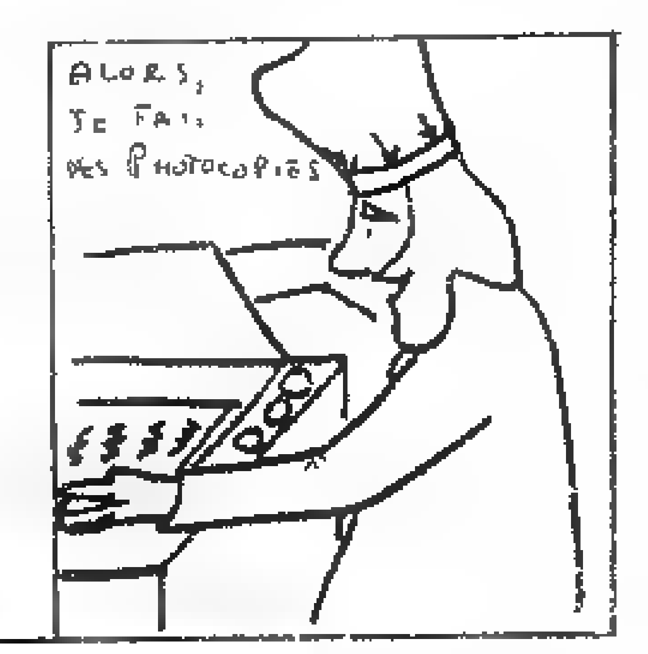
La rubrique jeunesse

Eric Lambotte
Francophonie Jeunesse de l'Alberta

COPAIN COLO par Eric







RUBRIQUE DE DISQUES

En collaboration avec la librairie Le Carrefour, 10014 - 109e rue et l'émission en français de CJSR, sur le cable FM 99,1 capital et 99,7 QC Cette semaine notre choix est

BERNARD LAVILLIERS

Le nouvel album de Bernard est en fait un album double et n'est plus si nouveau que ça mais c'est le plus récent.

Bernard Lavilliers unit la musique des Iles aux Rock-N-Roll urbain, y ajoute un bain de poésie et de sueur et arrive à un plat qui plairat sûrement aux amateurs de rock autant qu'à ceux qui frôlent le jazz. Toutes les paroles sont inclues sauf la chanson 'Les Barabares"

BILL

Un disque dont les critiques affirment qu'il est le nouveau "classique" de la nouvelle musique populaire. Disont que c'est à dire rapidement mais c est du bon matériel. Ca bouge, ça fait rire, surtout, ça se danse Deux succès "Chomeur" et "As-tu du Feu" Les paroles sont inclues.

Une auto n'est pas un bateau

C est un de ces ma tins où le froid vous pénètre le vent souffle et la température est très basse Quant au coefficient de froid, on préférerait ne pas avoir à en parler Les vitres sont couvertes de glace. Alors vous êtes tentés de ne gratter que jute assez de surface pour vous en tirer

Vous vous dites que le dégivreur et le soleil feront le reste en roulant La Ligue de sécurité du Québec vous rappelle que cette manière de "s'en tirer" a selon un rapport de police tué une fillette il y a quelque temps dans un petit village du Québec. Un camionneur aurait essayer de "s en tirer en roulant de cette façon. Combien d'entre nous prenons ces quelques minutes supplémentaires nécessaires pour vraiment nettoyer nos vitres et miroirs? Il ne suffit plus de "s en tirer" il faut arrêter de prendre son auto pour un bateau en transformant son pare-brise en hublot

La Ligue de sécurité du Québec vous demande de vous assurer que votre vision soit libre et vaste avant que votre véhicule ne se déplace d'un seul centimètre Cela signifie de gratter et de nettoyer à fond toutes les vitres et les miroirs de votre voiture. Afin de sauver votre vie et celle des autres devenez un adepte de la "gratouille" Pourquoi attendre qu une expérience malheureuse vous fasse la leçon? Dans le doute, renseignez-vous, n essayez plus de vous "en tirer

Universiade'83

Edmonton Alberta Canada

Jeux universitaires mondiaux à Edmonton, du 1er au 11 juillet

Par Cynthia Ross

Pour la première fois, les Nord-Américains auront la chance de voir chez eux, les jeux qui, maintes et maintes fois, se sont avérés le terrain d'essai des athlètes olympiques: les Jeux universitaires mondiaux, ou la XIIe Universiade. Ils auront lieu à Edmonton (Alberta) du 1er au 11 juillet 1983.

Bien connus en Europe, ils sont presque aussi grands que les Jeux olympiques d'été et deux fois plus importants que les Jeux du Commonwealth, qui se sont déroulés à Edmonton en 1978.

On prévoit que 4,500 athlètes et organisateurs, représentant 85 pays, y participeront.

L'Universiade de 1983 sera particulièrement intéressante pour une foule de raisons. Puisqu'elle n'a lieu que six semaines avant les Jeux panaméricains, à Caracas, et seulement 13 mois avant les Jeux olympiques d'été, à Los Angeles, les meilleurs athlètes du monde seront au maximum de leur forme et brûleront d'impatience de se mesurer à leurs rivaux.

On s'attend à ce que les États-Unis, l'URSS et la Chine y envoient des équipes importantes. Par ailleurs, ce sera la première fois que les Chinois participeront à une manifestation sportive mondiale multi-disciplinaire.

En outre, deux manifestations pour femmes, le marathon et le cyclisme, figurent pour la première fois au programme d'une rencontre mondiale.

Plus de 55 pays inscriront leurs équipes aux plus grands tournois de basket-ball et de volley-ball de l'histoire du sport.

Les jeux comportent neuf sports obligatoires: athlétisme (appelé piste et pelouse en Amérique du Nord), natation, plongeon, gymnastique, tennis, escrime, basket-ball, volley-ball et water-polo et un sport facultatif choisi par le pays qui reçoit.

Le cyclisme a été choisi pour 1983. Le vélodrome existe déjà depuis l'avènement des Jeux du Commonwealth, et le parcours de la course sur route descente dans la vallée de la North Saskatchewan, et remontée par la suite) borde un emplacement naturel pour les spectateurs et constitue un trajet agréable pour les cyclistes.

Le système de publication des résultats sera le plus complexe jamais utilisé pour une rencontre internationale. Un ordinateur central sera relié à des chronomètres, à des marqueurs de points et à 90 terminaux répartis à travers la ville. Ainsi, les résultats, et toute autre nouvelle, pourront être immédiatement communiqués.

Le flambeau destiné à allumer la flamme des jeux aura parcouru plus de 12,000 km (près de 8,000mi.). Il sera transmis dans neuf provinces et deux territoires, principalement par le biais d'impulsions électroniques mais aussi par des coureurs de relais. Il partira de St-Jean (Terre-Neuve), le 1er juin 1983.

Initiative prise par la France en 1923, ces jeux sont, à l'origine, une compétition entre diverses universités européennes. C'est en 1927 que l'appellation Jeux universitaires mondiaux est adoptée.

Le premier record mondial y est réalisé au 1,500m en 1933, à Turin. Emil Zapotek, coureur tchèque de demi-fond, se crée une renommée internationale aux jeux de 1947 à Paris et Valery Brumel réalise un record mondial de saut en hauteur à Sofia, en 1961.

La deuxième guerre mondiale interrompt les jeux et la Guerre froide les divise entre jeux de l'Ouest et de l'Est pendant plus de 10 ans.

La réunion des deux blocs donne lieu à la première Universiade officielle, qui a lieu à Turin, en 1959. Les États-Unis et le Canada y participent pour la première fois à Budapest, en 1965. En athlétisme, les Canadiens y font bonne figure: Fill Crothers décroche la médaille d'or au 300m et Abby Hoffman, celle de bronze. Harry Jerome fait de même dans le 100m.

De plus, à l'occasion de ces jeux, les athlètes ne sont pas les seuls à se rencontrer. La Conférence éducative du sport universitaire (FISU-CESU) a toujours lieu en même temps, comme l'exige le promoteur des jeux, la Fédération internationale du sport universitaire.

Des spécialistes du sport de 90 pays sont invités à faire connaître les résultats de leurs recherches sur les sports universitaires, sur la médecine sportive appliquée aux sports universitaires et sur les programmes sportifs des universités et des pays en développement.

En outre, un congrès international d'historiens du sport aura lieu en même temps.

Il y aura aussi Kaléidoscope 83, festival culturel qui accompagne toujours les Jeux universitaires mondiaux. Les pays participants délèguent, à cette manifestation, des musiciens, des danseurs et des artisans.

On y verra des spectacles et des expositions à l'intérieur et à l'extérieur aussi, partout dans la ville. Musiciens et artistes réjouiront les passants dans les rues. Des céramistes de divers pays animeront un atelier de trois jours à l'université de l'Alberta.

Edmonton est, elle-même, bourdonnante d'activité. Cette cité, qui grandit rapidement (près de 600,000 habitants au dernier recensement), s'étend sur les deux rives de la rivière North Saskatchewan. Pleins de sagesse, ses habitants ont préservé la vallée sinueuse et profonde de cette rivière. Ils en ont fait un parc de 16 km (10 milles) de long qui traverse la ville et renferme des pistes de marche, de course, de cyclisme et de ski.

La ville compte aussi nombre d'attractions: le Fort Edmonton, le Muttart Conservatory, le Valley Zoo et le musée provincial.

A proximité se trouvent les parcs nationaux d'Elk Island et de Jasper, ce dernier situé dans les Rocheuses, à cinq heures de voiture vers l'Ouest.

Calgary, où se déroule le fameux Stampede du 8 au 17 juillet, est à 40 minutes d'avion au sud.

A Edmonton, chaque année, la population revêt de somptueux costumes d'époque pour célébrer les Journées du Klondike, du 20 au 30 juillet.

Pour acheter des billets pour Universiade 83, écrivez à Universiade 83, C.P. 2556, Edmonton (Alberta) T5J 2G4, ou téléphonez au (403) 422-7171. Les billets pour la plupart des manifestations se vendent entre 6 et 10$; les prix des finales peuvent aller jusqu'à 20$.

Pour des renseignements sur l'hébergement, veuillez écrire à: Universiade 83, Edmonton Corporation, Division de l'hébergement, C.P. 2570, Edmonton (Alberta), Canada T5J 2Z9 ou téléphonez au (403) 422-8383. En plus de chambres d'hôtels et de motels, la division de l'hébergement peut réserver dans des maisons privées ou des terrains de camping.





La semaine en bref

NATIONAL

La présidente de la Fédération des Francophones Hors Québec, Mme Jeannine Séguin, et le directeur de la recherche et de l'information, M. René-Marie Paiement, auront rencontré, le 18 janvier, le président de la Société Radio-Canada, M. Pierre Juneau... Les directeurs (trices) généraux (ales) des associations-membres et des membres associés de la F.F.H.Q. se réuniront à Ottawa du 17 au 21 janvier. L'objectif de la rencontre est d'arriver à formuler l'ébauche d'un plan de développement pour la F.F.H.Q....

ILE-DU-PRINCE-EDOUARD

La Société Saint-Thomas d'Aquin se réjouit de l'attitude positive du nouveau ministre de l'Education, Mme Leone Bagnall, et de ses conseillers qu'elle a rencontrés le 7 janvier dernier pour leur faire part des besoins des Acadiens dans le domaine de l'éducation. Quant à des modifications à la loi scolaire provinciale pour la rendre conforme à la nouvelle Constitution canadienne, Mme Bagnall a d'abord indiqué que de tels changements résulteraient d'une requête des tribunaux. Elle a cependant ajouté que le gouvernement tenterait d'apporter certaines solutions avant que les Acadiens ne s'en remettent aux tribunaux.

ONTARIO

L'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences a publié, dans son bulletin d'hiver 1983, un texte du président de l'Association Canadienne-française de l'Ontario, M. André Cloutier. Ce texte, intitulé "L'université en Ontario: où est le français", fait valoir l'idée d'établir une université franco-ontarienne qui répondrait aux besoins de la jeunesse francophone. L'A.C.F.O. poursuit son travail, en collaboration avec des conseillers juridiques, en vue de présenter un cas-type devant les tribunaux en vertu des dispositions de l'article 23 de la Charte des droits et des libertés. On sait que l'A.C.F.O. veut obtenir des conseils scolaires francophones pour administrer les écoles franco-ontariennes et éliminer les conflits scolaires. A ce jour, ni le conflit scolaire de Cochrane-Iroquois Falls, ni celui de Mattawa n'ont été résolu.

SASKATCHEWAN

L'Association des commissaires d'école franco-canadiennes tiendra son congrès annuel à Saskatoon le 5 février 1983. l'A.C.E.F.C. oeuvre principalement à la mise sur pied d'une commission scolaire française en Saskatchewan... L'Association culturelle franco-canadienne entreprend une campagne de publicité en vue d'encourager les jeunes Fransaskois à s'inscrire au bureau de la main-d'oeuvre comme personnes bilingues. On espère par là identifier un nombre suffisant de candidats pouvant combler les postes désignés bilingues dans les divers bureaux fédéraux de la Saskatchewan.

Bombardier, entreprise de l'année au Québec

Le quotidien Le Devoir a nommé la firme Bombardier l'entreprise de l'année 1982 au Québec. L'obtention d'un contrat de 1 milliard $ pour la construction de wagons de métro pour la Ville de New York démontre, selon le quotidien, que les dirigeants de cette entreprise sont "capables de se battre et de l'emporter dans la ville la plus concurrentielle du monde".

"De simple fabricant de motoneiges, poursuit Le Devoir, la firme de Valcourt est devenue un géant dans la construction de véhicules spécialisés. A l'exception des traîneaux d'hiver, la tradition québécoise dans le domaine du transport en commun est plutôt courte. Tout le monde ne jurait que par Détroit. Les dirigeants de Bombardier auront eu la sagesse d'aller en France, en Belgique, aux Etats-Unis et au Japon acheter l'expertise requise pour implanter au Québec des chaînes de montage de locomotives, de wagons de métro, de trains ultra-rapides et de camions militaires. Après avoir acquis cette technologie, les ingénieurs l'ont coulée dans un moule original".

TECHNOLOGIE CINEMATOGRAPHIQUE QUEBECOISE PRIMEE A LONDRES

Le Festival international des films d'animation par ordinateur de Londres (Angleterre) vient d'accorder son premier prix à "Vol de rêve", un court métrage d'animation tri-dimensionnelle réalisé par M. Philippe Bergeron et les professeurs Nadia et Daniel Thalmann de l'Ecole des Hautes études commerciales de Montréal. Ce film démontre les possibilités d'utilisation d'un nouveau langage de programmation, le "MIRA" inventé par M. et Mme Thalmann.

Les réalisateurs ont confié au quotidien Le Devoir que ce nouveau langage de conception d'images permet d'introduire dans l'ordinateur des objets complexes en trois dimensions qui peuvent ensuite être représentés dans n'importe quelle position. L'ordinateur peut aussi modifier automatiquement l'image comme si le point d'observation se déplaçait tout en respectant les règles de la perspective. On peut même définir la trajectoire des objets et leur vitesse pour ensuite laisser l'ordinateur confectionner automatiquement toutes les images successives qui formeront le film définitif.

Ce type de programmation peut servir à la cartographie automatique, à la conception d'objets assistés par ordinateur, à la simulation d'activités diverses, ainsi qu'au dessin artistique.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis de décision

Décision CRTC 83-5: Demandes d'autorisation de diffuser des services de télévision payante présentés par des entreprises de réception de radiodiffusion de la région. Le C.R.T.C. annonce qu'il approuve les demandes de modification des licences des entreprises de réception de radiodiffusion en vue d'autoriser la diffusion des services de télévision payante et à l'avis publié à Le Franco Albertain le 6 octobre 1982. Cette approbation est toutefois assujettie aux conditions énoncées dans la présente décision (la demande 821684800 par Capital Cable TV Ltd. pour secteur d'Edmonton et les environs, St-Albert, Sherwood Park, Fort Saskatchewan, Spruce Grove, Beaumont, Lancaster Park, Parkland Village, Stony Plain et Leduc (Alta.)).

Tous les documents du C.R.T.C. sont publiés intégralement, dans les deux langues officielles, dans la Partie I de la "Gazette du Canada" que l'on peut consulter dans la plupart des bibliothèques de référence; de plus, on peut acheter des exemplaires de la Gazette dans les librairies où sont vendues les publications du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents Conseil aux bureaux du C.R.T.C.; et des décisions, aux locaux du titulaire de la licence aux heures normales de bureau. Les groupes de pression, peuvent se procurer des exemplaires des documents du C.R.T.C. en téléphonant aux bureaux du Conseil à: Ottawa-Hull (819) 997-0313; Vancouver (604) 666-2111.

Canada

Parcs Canada — Parks Canada

NAHANNI

Parcs Canada entreprend un programme de plan de gestion pour Nahanni, une réserve de parc national spectaculaire dans les Territoires du Nord-Ouest.

Vous pouvez nous aider à planifier l'avenir de Nahanni en participant à l'élaboration du plan de gestion pour cette réserve du parc national.

Pour de plus amples renseignements, remplissez ce coupon et le retourner a:

Nahanni
Participation du public
Parcs Canada
4e étage, 391, avenue York
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4B7

Nom ______________________

Adresse ______________________

____

Code postal ______________________

Dans quelle langue désirez-vous recevoir la correspondance?

Anglais Français

Canada

Société canadienne d'hypothèques et de logement — Canada Mortgage and Housing Corporation

La SCHL est l'agence fédérale gouvernementale responsable de la gestion de la Loi nationale sur l'habitation. Notre bureau régional de l'Alberta est présentement à la recherche d'un:

COMMIS SENIOR

17,108$ à 21,398$

Relevant du coordonnateur régional, vous assurerez la conduite efficace des activités quotidiennes relatives au PITRC du bureau d'Edmonton en établissant la liaison constante entre le personnel de service et l'administration, les agences gouvernementales et le secteur privé de l'isolation. Vous agirez à titre de conseiller et dans ce cadre fournirez des renseignements précis et organiserez un fichier de documentation pertinente aux politiques et procédures concernant le domaine de l'habitation.

Vous seconderez le coordonnateur dans ses tâches reliées à la promotion et à la formation en industrie, faites par le biais de colloques, exhibitions et autres séances d'information publique. En outre, les services à la clientèle et la diffusion globale des programmes feront partie inhérente de vos responsabilités.

L'autonomie et la capacité de travailler sous pression, des talents certains pour la communication verbale et écrite, le sens de l'organisation et un esprit de décision sont des qualités personnelles qu'il vous faut posséder. Une bonne vitesse à la dactylographie de même qu'une connaissance approfondie des deux langues officielles sont nécessaires.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur candidature avant le 4 février 1983 à: Heather Park, Coordonnateur, régional de l'Alberta TNW, 12315 chemin Stony Plain, Edmonton, Alberta, T5J 9M8.

La SCHL pratique l'egalité d'acces à l'emploi

Canada



CHANGEMENTS DE CONTROLE, REGROUPEMENTS, FUSIONS

LOCATIONS ET TRANSFERTS

INTERVENTIONS CONTRAIRES A L'AGREMENT D'UNE TRANSACTION

Toute personne visée par un projet de transaction ou toute association ou autre organisme représentant des entreprises de transport visées par la transaction peut s'y opposer en alléguant qu'elle restreindra indûment la concurrence ou qu'elle nuira, par ailleurs, à l'intérêt public.

Tout intervenant à un projet de transaction devra poster ou faire parvenir deux (2) copies de son intervention, signée par lui ou son avocat, au bureau du Secrétaire du Comité des transports aériens, Ottawa (Ontario), K1A 0N9, et démontrer qu'une copie a été envoyée aux parties de la transaction ou à leurs avocats. L'intervenant devra en outre indiquer, dans son intervention, ce en quoi la transaction le vise de même que les raisons de son intervention, et devra faire parvenir copie de son intervention aux parties de la transaction ou à leurs avocats au plus tard 21 février 1983.

Les interventions contraires à l'agrément d'une transaction doivent être signifiées à l'adresse suivante:

279742 ALBERTA LTD.
c-o J.E. McGee & Company
Suite 1301 - 5555 Calgary Trail
Edmonton (Alberta) T6H 4J9

A l'attention de John E. McGee

Les parties de la transaction ou leurs avocats pourront répondre à l'intervention en postant ou en faisant parvenir deux (2) copies de leur réponse au Secrétaire et une autre copie à la partie opposante ou à son avocat, dans les dix (10) jours suivant la réception de l'intervention.

La preuve de signification d'une intervention ou d'une réponse se fera sous forme d'une déclaration sous serment qui sera déposée auprès du Secrétaire.

Aucune intervention ou réponse ne pourra être faite après le délai prescrit, à moins que la partie intervenante ne démontre au Comité que le retard ne pouvait être évité pour des raisons hors de son pouvoir.

Le Secrétaire du
Comité des Transports aériens

Canada

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis d'audience publique

Le C.R.T.C. tiendra une audience publique à partir du 1er mars 1983 9 h 30 au Centre de conférence, Phase 4, 140 promenade du Portage, Hull, (Qué.) afin d'étudier ce qui suit:

Toronto (Ont): Demande (822970000) présentée par The Muscular Dystrophy Association of Canada en vue d'obtenir une licence de réseau constitué d'entreprises de télévision et d'entreprises de réception de radiodiffusion afin de diffuser en 1983 le "Jerry Lewis Labour Day Telethon". Le requérant projette: la distribution du téléthon aux canaux communautaires de détenteurs de licences d'entreprises de réception de radiodiffusion participantes; et la substitution d'une station canadienne à toute station américaine offerte par une entreprise de réception de radiodiffusion diffusant le téléthon, et cela pour toute la durée du téléthon. Cablecasting Ltd., 2001 - 27ème ave. nord-est, Calgary (Alta.); Cablesystems Alberta Ltd., 3000, MacLeod Trail sud-est, Calgary (Alta); Capital Cable T.V. Ltd., 7024 - 101ème ave., Edmonton (Alta); QCTV Ltd., 10538 - 114ème rue, Edmonton (Alta); Alberta Broadcasting Corporation Ltd., 200 - 208, promenade Beacon Hill, Fort McMurray (Alta). La demande peut être examinée chez: The Muscular Dystrophy Association of Canada, 357, rue Bay, 10ème étage, Toronto (Ont.) et aux bureaux des entreprises de télévision et des entreprises de réception de radiodiffusion susmentionnées.

Parc National Banff: Demande (822618500) présentée par la SRC en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une station radiophonique MA de faible puissance de langue française pour desservir le Parc national Banff, opérant sur une fréquence de 1230 kHz avec une puissance de 30 watts. La demande peut être examinée au: Bureau du Surintendant du parc, Edifice administratif, Parc national Banff, Banff (Alta).

Parc National Jasper (Alta: Demande (822622700) présentée par la SRC en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une station radiophonique MA de faible puissance de langue française pour desservir le Parc national Jasper, opérant sur une fréquence de 1230 kHz avec une puissance de 30 watts. La demande peut être examinée au: Bureau du Surintendant du parc, Edifice administratif, Parc national Jasper, Jasper (Alta).

Parc Historique National Rocky Mountain House, (Alta): Demande (822624300) présentée par la SRC en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une station radiophonique MA de faible puissance de langue française pour desservir le Parc historique national Rocky Mountain House, opérant sur une fréquence de 1230 kHz avec une puissance de 30 watts. La demande peut être examinée au: Bureau du Surintendant du parc, Edifice administratif, Parc historique national Rocky Mountain House, Rocky Mountain House (Alta.).

Parc National Watertown Lakes (Alta.): Demande (822620100) présentée par la SRC en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une station radiophonique MA de faible puissance de langue française pour desservir le Parc national Watertown Lakes, opérant sur une fréquence de 1260 kHz avec une puissance de 30 watts. La demande peut être examinée au: Bureau du Surintendant du parc, Edifice administratif, Parc national Watertown Lakes, Watertown Lakes (Alta.).

Comment intervenir: quiconque désire formuler des commentaires à propos d'une demande doit présenter une intervention écrite comportant un exposé clair et succinct des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou propose de la modifier; il doit aussi indiquer si l'on désire ou non comparaître à l'audience. **Date d'échéance pour la réception des interventions au Conseil et chez le requérant: le 9 février 1983.** Les interventions doivent être envoyées par courrier recommandé ou par messager au requérant et au C.R.T.C., Ottawa (Ont.) K1A 0N2, avec preuve de signification. A remarquer qu'elles doivent êtres reçues à la date susmentionnée et non simplement postées à cette date. Les interventions aux demandes présentées par la Société Radio-Canada doivent être adressées au bureau de la Société Radio-Canada doivent être adressées au bureau de la Société Radio-Canada, 1500 ave. Bronson, C.P. 8478, Ottawa (Ont.) K1G 3J5.

Examen des demande et de documents: à l'adresse locale indiquée dans cet avis et au Conseil, Edifice Central, les Terrasses de la Chaudière, Pièce 561, 1, promenade du Portage, Hull (Qué), et au bureau régional de C.R.T.C. bureau régional de l'Ouest, 701 ouest rue Georgia, Vancouver (B.C.).

On peut obtenir de plus amples informations en se procurant une copie des "Règles de procédure" du C.R.T.C. disponible au coût de $1,50 au: Centre d'édition, Ministère des Approvisionnements et SErvices, Ottawa (Ont) K1A 0S9. REnseignements: Ecrire au Conseil ou téléphoner à 819-997-1027 ou 997-1328. (NPH-83-2)

Canada

Annonces classées

Cherche gardienne fiable pour garder enfant de 2 ans tous les vendredi et dimanche soirs. Communiquez avec Marielle au 457-1569.

Aurait besoin de jeunes filles pour travailler à la maison privée. Téléphoner à 484-6025 ou 421-8232.

Ferais du ménage dans des maisons privées. Laver plafonds et murs. Peinture à bon marché. Téléphonez 473-1823.

A vendre machine à nettoyer à haute pression John Deere 1982 3-4 force. 890 lb de pression. unité sur roue. Idéal pour garage ou la ferme $1400. 457-1569.

Chambre à louer dans une maison à la campagne à St-Albert. Animaux domestiques acceptés. Doit posséder propre voiture, 8 milles du centre-ville. Information jour 465-6976, soir: 459-6031.

Recherche travaux de couture. Réparation ou confection. Contactez Mme Cayla au 463-2796.

Travelair, Trailer 1978 16 pieds, couche 6 personnes. Poêles 3 bruleurs et frigidaire 3 ways, chauffrette et 2 tanks propane 20 lbs., une batterie 12 volts, un pneu de rechange brake électrique. Comme neuve demande $3,900. Tél: 473-1823.

Prendrais ouvrage de débosselage sur petite automobile, prix très raisonnable. Demander Gilbert 433-7365.

Pour les meilleurs articles ménagers, produits d'entretiens ménager, de soins personnels., suppléments de vitamines et minéraux, téléphonez à votre distributeur Amway. Composez 462-2489. Merci beaucoup.

A vendre Chevette Malibu 1975, 4 portes automatique 350 ITP. Bonne condition $600., 476-8475, 457-1569.

Legal. Logement à louer pour québécois. Chambre à coucher, cuisine, salle de lavage. Prix très raisonnable. 961-3654.

Recherche personne qui retourne à Sherbrooke ou environ pour transporter boîtes. Contactez Alain à 436-8948.

Veut acheter chaines de pneux de 14'' à bon prix et pneux d'hiver de 14''. 461-7255 (demandez Denis)

Garderais enfant à la maison. Je demeure à l'intersection de la 108e rue et la 107e avenue. Pour plus de renseignements appelez au numéro 436-0626.

Garderais enfants chez moi du lundi au vendredi de 2 à 4 ans. Line 421-8206.

Couple offre son aide pour travaux ménagers. Téléphonez au 437-7188, demander Line.

Meubles divers à vendre ou à acheter. Demander Madeleine ou Langis à 436-6683; Roland à 435-5102.

Offre mes services en électricité, plomberie, construction. Pour plus amples informations après 6 h ou en fin de semaine. 459-0031.

Garderais enfants chez moi du lundi au vendredi. Bébé jusqu'à 5 ans. $10. par jour. Cayla 463-2796.

Un couple offre ses services pour faire du ménage. Contactez Brigitte 484-3762 ou 421-8232.

Achèterais carabine de gros calibre genre 3030, 3006 ou 303. Aussi chargeur pour carabine 303. Denis 461-7255.

Couturière professionnelle offre ses services pour confection et réparation de tous genres. Ex: rideaux, coussin, costumes d'hommes et de femmes, lingerie d'enfants, etc. Communiquez avec Edith au no. de téléphone 439-1813.

Désirerais garder un ou deux enfants de 1 an et plus (chez elle). Demandez Johanne au numéro 488-8740.

Chevrolet Impala 72, 4 portes. A vendre complet ou pour pièces. Moteur 350 automatique. Ainsi que 4 roues (complètes). Radial 15 po. à bon prix. Téléphonez au 461-7255.

Je suis disponible pour garder des enfants. 463-9579.

Garderais des enfants chez-moi. Age de bébé à 5 ans. Cinq jours par semaine. Ferais des travaux de couture. Millwoods 461-8930.

Ferais du nettoyage dans les maisons privées une fois par semaine. 473-1823.

Garderais enfants chez moi de 0 à 6 ans, 5 jours par semaine jour ou soir. Millwoods. Lucie 461-7255.

MOTS CROISÉS

PROBLEME 3727

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

HORIZONTALEMENT

1– Jeune fille qui fréquente une école. – Principe de vie.
2– Dieu de la guerre. – Conduire en menant.
3– Du verbe avoir. – Tragédie de Voltaire.
4– Inf. – Nous. – Bison d'Europe.
5– Peintre italien. – Annoncera d'avance.
6– Enlèvera. – Deux voyelles.
7– Partie du corps humain. – Situation. – Moi.
8– En les. – Espace de terre (pl.) – Marque la preuve.
9– Sa Sainteté. – Apre au goût. – Inscription sur la croix.
10– Otons à quelqu'un ce qu'il possède. – Inf.
11– Volonté, désir, ambitieux.
12– Milieu. – Rends service. – Du verbe seoir.

VERTICALEMENT

1– Jus concentré dans les sucreries. – Tellement.
2– Cela. – Tranches de pain grillé. – De l'alphabet grec.
3– Sale, vilain, hideux. – Ch.-l. de c. (Orne). – Dans province.
4– Prén. masc. – Dieu de la guerre.
5– Déesse des Egyptiens. – Copié.
6– Placer plus haut.
7– Nom du soleil chez les Egyptiens. – Céderons pour un temps.
8– Réuni moins une lettre. – Unique en son genre. – Deux consonnes.
9– Qui a beaucoup d'érudition. – Convenu. – Mère d'Horus.
10– Grande ignorance. – Abrév. de Canadien National. – Fille d'Inachos (inverse).
11– Conduire en menant. – Qui appartient à la mer.
12– Epoque. – Se dit d'un hydravion qui se pose à la surface de l'eau.

SOLUTIONS

PROBLEME 3726

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	A	N	A	L	I	S	A	T	I	O	N
2	A	N	A	N	A		A	U	E	R	I	E
3	M	E	R	E		L		E	T	E		C
4	B	E	D		L	I	S		U	N	I	T
5	U	S		C	A	N	I	F		E	L	A
6	S		R	E	M	I	S	E	R		S	R
7	E	T		P	I	E	T	E		D		S
8		R	R		E	R	E		C	U	L	
9	S	U	I	E		E		T	R	O	I	E
10	E	C	O	R	E		S	O	I		M	P
11	N		L	I	S	E		T	E	T	E	E
12	T	R	E	N	T	O	N		R	A	R	E

VOTRE HOROSCOPE

Capricorne — du 22 déc. au 20 janv.

Restez en dehors des intrigues: ne prenez aucun parti, cela se retournerait contre vous. Ne restez pas enfermé, ce qui est très mauvais pour votre moral: sortez avec des amis sincères.

Verseau — du 21 janv. au 18 fév.

Sachez prendre les décisions qui s'imposent et faites preuve d'initiatives. Méfiez-vous des nouvelles connaissances: certaines manquent de sincérité et de franchise.



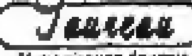
— du 20 fév. au 20 mars

Evitez de prendre part aux discussions qui ne vous concernent pas, vous pourriez avoir des ennuis. Ce serait beaucoup mieux de dire franchement ce que vous pensez au lieu de tergiverser.



du 21 mars au 20 avril

Ne cédez pas à vos impulsions qui sont de fort mauvaises conseillères. Restez calme. Ne prenez pas de décision à la hâte sans avoir au préalable mûrement réfléchi aux conséquences de votre geste.



du 21 avril au 20 mai

Vous risquez de vous trouver dans une situation embarrassante: soyez objectif. Méfiez-vous des intrigues et des commérages et évitez les discussion. Votre forme laisse à désirer: consultez votre médecin si vous vous sentez fatigué.



du 21 mai au 21 juin

Ne laissez pas passer une bonne occasion d'augmenter vos revenus: soyez donc vigilant. Des événements risquent de surgir à la dernière minute: restez calme. Vous abusez un peu trop des excitants: ménagez votre coeur.



du 22 juin au 22 juillet

Ne compromettez pas votre budget par des dépenses inutiles et trop importantes. Les apparences sont souvent trompeuses, ne portez pas de jugement trop hâtif.

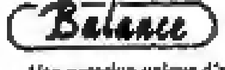


— du 23 juillet au 23 août

Saisissez toutes les occasions qui se présenteront à vous pour améliorer votre situation. Montrez-vous moins autoritaire, et vous rencontrerez beaucoup de sympathie autour de vous.

Vierge — du 24 août au 22 sept.

Ne donnez pas une réponse hâtive: un manque de réflexion pourrait nuire à la bonne marche de vos affaires. Excellente période pour faire des projets d'avenir.



— du 23 sept. au 23 oct.

Une occasion unique d'augmenter vos revenus se présente à vous: décidez-vous vite. Acceptez les invitations et revoyez vos anciens amis: ils peuvent beaucoup vous aider.



— du 24 oct. au 22 nov.

Ne prenez pas de décision à la légère, analysez scrupuleusement le fond du problème. Soyez optimiste: dominez votre méfiance et votre impulsivité.



Une occasion d'augmenter vos revenus se présentera à vous. Il faudra agir très vite et ne pas tergiverser. Risque de complications et de discussions en famille: montrez-vous compréhensif envers les personnes âgées.

A.D.P.

paroisses francophones
MESSES DU DIMANCHE

Immaculée Conception — 10830 - 96e rue
DIMANCHE - 10 h 30 et midi

Ste-Anne — 10422 - 89A avenue
SAMEDI: 17 h 15
DIMANCHE: 10 h 30 et midi

St-Joachim — 9928 - 110e rue
SAMEDI: 17 h 00
DIMANCHE: 10 h et midi

St-Thomas D'Aquin — 8780 - 84e avenue
SAMEDI: 19 h
DIMANCHE: 9 h 30 ET 11 h

Ste-Famille à Calgary — 5e rue S.O.
SAMEDI: 17 h
DIMANCHE: 10 h 30, midi et 19 h 30